

## Table des matières

Avant-propos **2**  
Organisation du groupe **4**  
Evolution du groupe **6**  
Image du Groupe Mobilière sur le marché et dans le public **8**

### Le groupe

Bref portrait **13**  
Chiffres-clés **14**  
Comptes consolidés **17**  
Rapport de l'organe de révision **38**



### Assurance dommages (La Mobilière/Protekta)

Bref portrait **43**  
Direction générale et direction **45**  
Chiffres-clés **46**  
Rapport de l'exercice **47**



### Assurance vie (Providentia)

Bref portrait **53**  
Direction générale et direction **55**  
Chiffres-clés **56**  
Rapport de l'exercice **57**



### Asset Management (Asset Management SA)

Bref portrait **63**  
Direction générale, direction et  
rapport de l'exercice **64**



### Autres informations

Représentations et agences générales de la Mobilière **66**  
de Providentia et de Protekta **67**  
Sociétés partenaires **68**

### Mobilière Suisse Société Coopérative

Rapport séparé



*En 2000, le Groupe Mobilière a progressé sur le marché. Le résultat global consolidé n'atteint toutefois pas le niveau de l'année précédente. Cela vient du fait que le résultat financier exceptionnellement élevé de 1999 n'a pas pu être renouvelé. La mise en place des nouvelles structures a pu être menée à terme dans de bonnes conditions.*

Dans l'assurance dommages, nous avons renforcé notre position parmi les principaux offrants. Un grand nombre de clients fidèles, qui avaient souscrit déjà chez nous des polices incendie et choses nous ont accordé leur confiance pour d'autres couvertures. Nous avons pu ainsi accroître notre portefeuille dans les assurances véhicules à moteur, responsabilité civile et les assurances de personnes. Nos produits souples et bien ciblés ont rencontré aussi un bon écho auprès des jeunes, des commerçants-artisans et des PME.

En assurance vie, le secteur volatile des primes uniques est délaissé par la clientèle au profit des assurances à primes périodiques, qui offrent une plus grande stabilité. Cette évolution coïncide avec les objectifs de notre stratégie, même si elle se traduit par une baisse de la croissance des primes. Providentia a lancé de nouveaux produits innovants qui ont suscité de l'intérêt sur le marché. La société a conclu un nouvel accord de coopération avec une banque – il s'agit cette fois-ci de l'UBS. Cet accord important permet à Providentia de se positionner comme un partenaire de tout premier plan dans le secteur de la bancassurance.

L'année dernière, les éléments naturels ont provoqué une fois de plus d'énormes dégâts dans notre pays. De surcroît, nous constatons comme avant une hausse de la charge des sinistres dans certaines branches. Cela concerne en particulier l'assurance responsabilité civile ainsi que les assurances maladie et accidents.

Les résultats financiers ont fléchi par rapport à l'année précédente. Cela est dû à deux facteurs: la baisse de certaines monnaies, l'Euro en particulier, et l'évolution des marchés boursiers étrangers. La Mobilière investit aussi dans ces catégories de placements afin de diversifier les risques. L'analyse des chiffres des dernières années montre que le résultat financier a une très forte incidence sur le résultat global d'un assureur toutes branches. Vu l'évolution des marchés financiers en 2000, nous ne pouvions pas espérer égaler les performances records de l'exercice 1999.

En décembre 1999, nos délégués ont approuvé unanimement le projet de réorganisation du Groupe Mobilière. Les changements prévus au niveau du droit des sociétés ont été effectués sans incident et sans restriction durant l'exercice sous revue, selon l'agenda prévu. Nous aimerions remercier ici nos 1,2 million de clientes et clients, qui ont appuyé le projet sans réserve par la voix de leurs délégués. Nous remercions également les autorités compétentes, qui ont compris l'enjeu et les finalités du projet et nous ont aidés efficacement dans nos démarches. Le Groupe Mobilière dispose désormais de structures modernes, efficaces et clairement orientées vers les besoins de la clientèle.

Structures modernes, stratégie claire, collaborateurs motivés, sur ces bases-là, nous pouvons envisager avec confiance les défis à venir. Comme jusqu'ici, nous mettrons tout en œuvre afin de satisfaire nos clientes et clients et leurs besoins.

En 2001, le groupe veut consolider sa position dans les secteurs vie et non-vie. L'accent sera mis en priorité sur la prévoyance, l'analyse financière et le conseil en placement. Nous voulons compléter notre assortiment par de nouveaux produits liés à des fonds de placement et offrir à nos clients un service global en matière de gestion financière.

La Mobilière, plus ancienne société d'assurances privée de notre pays, fête cette année ses 175 ans d'existence. A l'occasion de cet événement exceptionnel, nous accorderons une ristourne généreuse à nos clientes et clients. Plus de 100 millions de francs seront prélevés dans le fonds d'excédents en leur faveur.

Une entreprise, même saine et innovante, ne peut prospérer si elle n'a pas un rapport harmonieux avec son proche environnement. Cela dit, nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent, à nos collaborateurs pour leur engagement et à nos fournisseurs pour leurs excellents services.



Ulrich Gadiant  
Président du conseil d'administration



Albert Lauper  
Président du directoire

## Organisation du groupe

### Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA (1<sup>er</sup> janvier 2001)

#### Président

Ulrich Gadiert avocat et notaire, Coire

#### Vice-président

Jacques Saucy avocat, président de Wenger SA, Delémont

Walter Bosshart anc. directeur général de la Mobilière Suisse Société d'assurances, Winterthour

Richard Burger Ing. en mach. dipl. EPF, membre de la direction du groupe Sulzer SA, Bottmingen

Martin Gétaz président du conseil d'administration de Gétaz Romang SA, Aubonne (†)

Peter Giger lic. en sc. éc., délégué du conseil d'administration de Hans Giger Holding SA, Ittigen

Albert Lauper président du directoire, administrateur-délégué, Villars-sur-Glâne

#### Secrétaire du conseil d'administration

Andreas Dolf avocat

La composition du conseil d'administration est indiquée dans le rapport de la coopérative.

#### Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

### Directoire (1<sup>er</sup> janvier 2001)

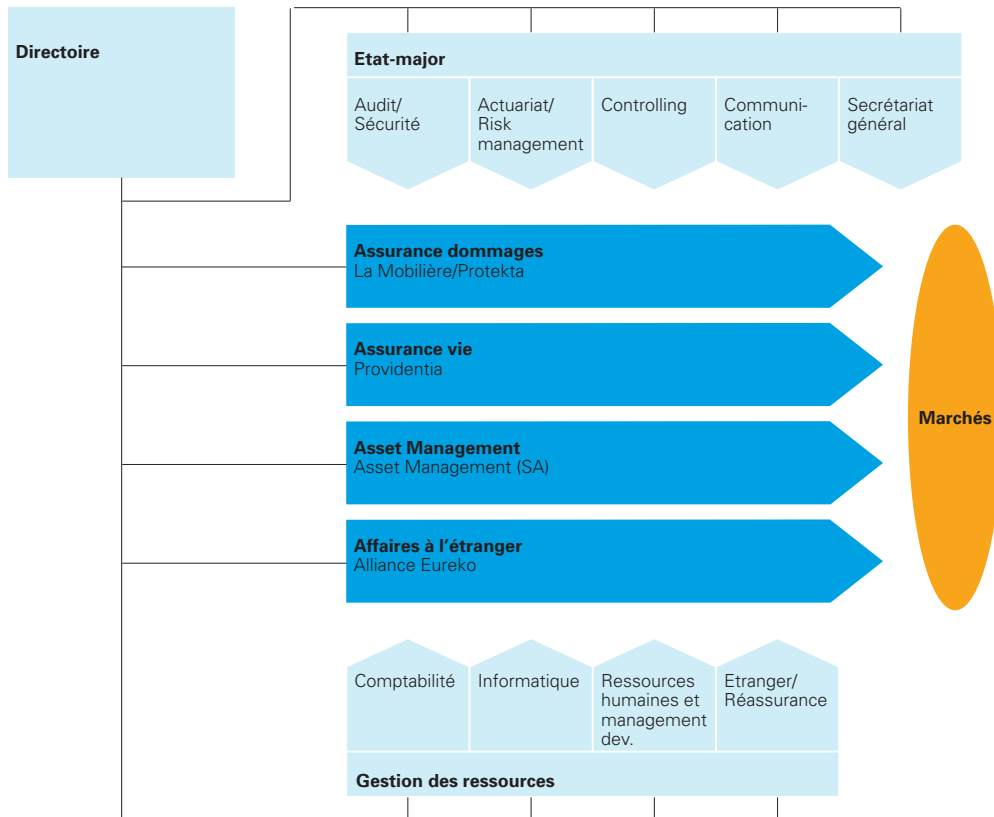
Albert Lauper Président, affaires à l'étranger

Christian Wegmüller Assurance dommages

Daniel Greber, math. dipl. EPF Assurance vie

Roland Frey Asset Management

## Structure du groupe



### Etat-major et gestion des ressources (1<sup>er</sup> janvier 2001)

Hans Ammeter, dr en math.	Actuaire/Risk Management
Odilo Bürgy, lic. en droit, avocat	Service juridique
Heinz Buser	Eureka/Etranger/Réassurance
Andreas Dolf, avocat	Secrétaire général
Erich Kaser	Ressources humaines et management development
Wilhelm Heim	Controlling groupe
Beat Odermatt	Comptabilité
Daniel Odermatt, dr en éc.	Informatique
Paul Schmid	Auditeur/sécurité
Christoph Stalder, dr en droit, avocat	Communication

**Nous voulons satisfaire l'ensemble des besoins de nos clients en matière de sécurité et de prévoyance.**

**La proximité et la compétence locale sont pour nous des facteurs de succès décisifs.**

### Stratégie

Dans l'assurance dommages, nous misons comme jusqu'ici sur nos atouts traditionnels et concentrons nos activités sur le marché suisse. Nous sommes un des tout premiers groupes d'assurances en Suisse. En tant que tel, nous voulons satisfaire l'ensemble des besoins de nos clients en matière de sécurité et de prévoyance et être perçus par eux comme un partenaire de toute confiance. Nous avons par conséquent aussi l'ambition de devenir un des principaux offrants sur le marché suisse de l'assurance vie et de la prévoyance.

La structure de base coopérative de notre groupe nous permet de prendre en compte de manière équilibrée les intérêts de notre clientèle et de notre personnel, tout en assurant la pérennité de l'entreprise. Les clientes et les clients ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs participent au succès économique de l'entreprise. Le Groupe Mobilière se préoccupe en outre des besoins de l'économie, du bien commun et de l'environnement.

La proximité et la compétence locale sont à nos yeux des facteurs de succès décisifs. Par conséquent, nous considérons qu'il est essentiel de disposer d'un vaste réseau d'agences générales sur notre marché domestique. Nous offrons aussi nos services avec d'autres partenaires tels que courtiers, banques, associations, organisations, ou par d'autres canaux de distribution, tels qu'Internet, dans la mesure où nous pouvons ainsi satisfaire les besoins de notre clientèle.

### Stratégie à l'étranger

La Suisse et la Principauté du Liechtenstein constituent notre marché domestique. A l'étranger, nous avons trois objectifs, que nous voulons atteindre avec la collaboration de nos partenaires de l'alliance Eureka. Premièrement, offrir à nos clients suisses un service de qualité irréprochable en Europe et dans les zones économiques les plus importantes du monde. Deuxièmement, développer les échanges d'informations et de savoir-faire avec des sociétés partenaires et mettre en œuvre des programmes

communs de développement des compétences managériales, afin de pouvoir améliorer nos méthodes et notre organisation. Enfin, nous voulons être en mesure d'opérer des investissements judicieux sur des marchés tiers.

### Alliance Eureka

Au cours de l'exercice, les groupes Achmea (Pays-Bas) et BCP (Portugal) ont transféré la totalité de leur portefeuille d'assurances à Eureka B.V. Les six autres partenaires d'Eureka, dont la Mobilière, ont appuyé la transaction mais ont renoncé pour leur part à faire le pas de l'intégration. Ils se sont dits néanmoins résolus à poursuivre leur fructueuse coopération. Le maintien de celle-ci dans le cadre de la nouvelle configuration a nécessité toutefois une restructuration de l'alliance. Eureka B.V. est ainsi devenue une entreprise d'assurances internationale indépendante. Elle déploie son activité et investit aux Pays-Bas, au Portugal, en Irlande, en Slovaquie et en Pologne. Les participations détenues jusque-là par Eureka B.V. dans les sociétés partenaires (en Suisse Providentia) ont été annulées. Une nouvelle entité créée à Amsterdam sous le nom d'European Alliance Partners Company (EurAPCo) a repris le rôle dévolu jusqu'ici à la holding. Les partenaires demeurent ainsi liés comme auparavant par des participations croisées et développent leurs activités communes au travers de cette nouvelle structure. La société EurAPCo est basée à Zurich.

La Mobilière participe à hauteur de 11,4% à EurAPCo, laquelle détient 4,8% du capital de notre filiale Providentia. La participation de 22,3% détenue auparavant par Eureka dans Providentia a été annulée. La Mobilière détient nouvellement 1,5% des actions d'Eureka B.V. Cette part correspond au montant de notre apport et de la plus-value réalisée lors de l'augmentation de capital de 1999.

### **Autres partenariats**

La Mobilière s'engage dans la voie du partenariat lorsqu'elle peut atteindre de cette façon de meilleurs résultats qu'en agissant seule. Au cours du dernier exercice, nous avons conclu des accords importants avec deux nouveaux partenaires.

Avec l'Union suisse des arts et métiers, l'UBS, Swisscom et Valora, nous avons fondé la société plenaxx.com SA. Celle-ci met à disposition des membres de l'Union des arts et métiers une plate-forme de services pour le e-business. Grâce à plenaxx, nous allons pouvoir nous profiler comme un partenaire de choix en matière de prévoyance et de sécurité vis-à-vis des entreprises artisanales.

En outre, nous avons conclu un accord de coopération avec l'UBS dans le domaine de la bancassurance. L'objet est le suivant: Providentia mettra à disposition de l'UBS Life des assurances risques et des produits vie standardisés, qui seront distribués par le réseau de l'UBS. En outre, elle apportera son soutien à l'UBS Life pour l'évaluation des risques et la fourniture des prestations. Providentia a déjà une collaboration semblable avec des banques régionales et cantonales. Ce nouvel accord va lui permettre d'accentuer encore son avance dans ce domaine.

### **E-business**

Le Groupe Mobilière se met à l'heure de l'e-business. Nous voulons offrir, à ceux qui le souhaitent, un large éventail d'informations et de prestations sur Internet afin de faciliter les relations commerciales. Nous accordons la plus grande importance au projet e-business dans le groupe.

### **Organisation**

Le Groupe Mobilière compte quatre divisions: les deux divisions assurance vie et assurance dommages regroupant les marques La Mobilière, Protekta et Providentia, la division Asset Management, qui gère l'ensemble des placements et actifs immobiliers du groupe, et la division étranger, qui assure le service à nos clients à l'étranger par l'intermédiaire de nos partenaires de l'alliance Eureko.

### **Gestion des actifs sous un seul toit**

La gestion des placements revêt une importance cruciale pour une entreprise d'assurances. Les gestionnaires doivent être à même de discerner et de maîtriser les risques – qui ne sont pas moindres que dans le domaine de l'assurance. Pour gérer efficacement les actifs/passifs et les risques liés aux placements, notre groupe s'appuie aujourd'hui sur des équipes de spécialistes de l'analyse financière et des placements. Ces équipes ont la responsabilité de gérer l'ensemble des placements et des immeubles du groupe et des caisses de pension au sein de la division Asset Management. Les conditions d'une gestion professionnelle des activités financières sont donc en place au sein de la division Asset Management. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, date à laquelle a été transféré le portefeuille de placements de Providentia, la gestion des actifs est entièrement centralisée.

### **Rajeunissement de l'équipe dirigeante**

Gerhard Aebischer et Conrad Rytz, qui étaient respectivement à la tête des divisions Asset Management et assurance vie, ont pris leur retraite après de longues années de fructueuse activité. Ces deux importants postes de direction ont été repourvus durant l'exercice. Le 1<sup>er</sup> mai 2000, Roland Frey (44) a pris la tête de la division Asset Management et le 1<sup>er</sup> juillet 2000, Daniel Greber (42) a été nommé chef de la division assurance vie. La responsabilité de la division assurance dommages a été confiée à Christian Wegmüller (50) l'année précédente déjà. C'est donc une équipe rajeunie qui dirige désormais les trois principales entités du Groupe Mobilière. Ces trois mêmes personnes exercent en même temps les tâches du directoire, sous la présidence d'Albert Lauper (58).

**Nous nous engageons dans la voie du partenariat lorsque nous pouvons atteindre de cette façon de meilleurs résultats qu'en agissant seuls.**

**Comparés à onze de nos concurrents, nous avons obtenu le meilleur classement sur les critères suivants:**

- **Compétence des conseillers**
- **Fiabilité**
- **Rapidité et qualité du service**
- **Rapport prix/prestations**
- **Liquidation des sinistres souple et rapide**

### **Comment nous perceivent nos clients**

En 2000, la Mobilière société d'assurances et d'autres assureurs ont chargé une nouvelle fois un institut indépendant de réaliser une enquête d'image auprès d'un échantillon représentatif de personnes. Les questions portaient entre autres sur les points suivants: compétence des conseillers, sympathie, fiabilité et rapport prix/prestations. Dans 16 cas sur 20, la Mobilière a recueilli la meilleure appréciation sur ces critères. En ce qui concerne les critères modernité et dynamisme, la Mobilière a comblé son retard sur les meilleurs par rapport au résultat des sondages réalisés les années précédentes.

### **Sinistre – la preuve par l'acte**

En cas de sinistre, nous avons à cœur de tenir les promesses faites à nos assurés. Nous effectuons régulièrement des enquêtes auprès de nos clients de tous âges afin de savoir dans quelle mesure ils sont satisfaits du règlement des sinistres. Nous recevons environ 80% des questionnaires en retour et, dans l'ensemble, nos clients nous attribuent d'excellentes notes dans toutes les branches.

### **Notre notoriété en tant qu'assureur toutes branches augmente**

Nous étions l'année dernière aussi le troisième groupe d'assurances sur le marché non-vie. En tant qu'assureur toutes branches, nous jouissons d'une notoriété de plus en plus grande. Dans le domaine de l'assurance vie collective, nous sommes un des six principaux offrants en Suisse.

### **Notre atout, la compétence locale**

Les produits d'assurance sont interchangeables, même s'ils ne sont jamais tout à fait identiques. La différence se fait dès lors au niveau du service. Avec une centaine d'agences générales dans le pays, nous sommes partout très proches de nos clients et pouvons satisfaire les besoins de chacun de manière professionnelle et dans les délais les plus courts. Nos agences offrent sur place un conseil personnalisé et règlent elles-mêmes 90% de tous les sinistres. Pour nos clients, cela constitue un avantage indéniable.

Dans le domaine de l'assurance vie, notre stratégie de distribution multicanaux nous permet de répondre efficacement aux exigences du marché.

### **Engagement au service du public**

La Groupe Mobilière assume pleinement son rôle au sein de la collectivité. Nous donnons la priorité à l'être humain, aussi bien dans l'entreprise que dans les relations avec nos clients et partenaires. En plus des activités de sponsoring proprement dites, nous soutenons traditionnellement en Suisse des activités sportives et culturelles ainsi que des oeuvres sociales. La société s'engage aux niveaux suprarégional et national, les agences générales soutenant pour leur part des sociétés, institutions et manifestations à caractère local ou régional. Nous sommes favorables à ce que nos collaborateurs soient actifs en politique ou dans des associations.

### **Augmentation du capital de la Fondation du Jubilé**

La Fondation du Jubilé a été créée il y a 25 ans avec un capital de départ de 2 millions. Dans l'année du 175<sup>e</sup> anniversaire de la Mobilière, le capital sera porté à 3 millions. La Fondation a pour but de favoriser des institutions, organisations, groupes de personnes et particuliers, actifs dans les domaines scientifique, artistique et culturel. Le Conseil de fondation décide librement de l'attribution des fonds. En 2000, il a soutenu 15 projets pour un montant total de 250 000 francs.

### **Dons**

Le Fonds de donations de la Mobilière est alimenté chaque année par une somme de 400 000 francs prélevée sur le bénéfice annuel. Le Fonds soutient en particulier des institutions suisses d'aide aux malades et handicapés ou des organisations qui apportent une aide directe aux personnes nécessiteuses ou défavorisées ou qui œuvrent pour améliorer leurs conditions de vie. Le fonds participe aussi financièrement à des projets visant à résoudre des problèmes dans le domaine social et de la santé publique. Il contribue enfin au développement de la vie culturelle en soutenant des musées et institutions suisses, ainsi que des manifestations d'intérêt national.



### **Attribution à une institution d'utilité publique**

La Mobilière fait chaque année un don important à une institution oeuvrant pour le bien commun. Cette année, le don d'un montant de 100 000 francs est allé à la Fédération Suisse de Tourisme Pédestre (FSTP).

La FSTP projette d'enregistrer l'ensemble du réseau de chemins pédestres sur CD-Rom et de mettre ce nouveau support à la disposition de tous les distributeurs d'informations touristiques. Le réseau comprend 62 000 km de chemins pédestres et peut être utilisé aussi comme base pour d'autres activités de loisirs telles que le vélo, le mountain-bike, le skate et le sport nautique. Les informations fournies par la FSTP sur les temps d'excursion, les dénivelés, la nature et l'état des chemins et les panneaux indicateurs sont très utiles aux randonneurs. Nous sommes heureux de contribuer financièrement à la réalisation de ce projet d'intérêt public.

### **Collection d'art**

La Mobilière encourage la création artistique en Suisse. Chaque année, notre commission artistique achète des œuvres d'artistes suisses contemporains reconnus, pour compléter notre collection. Placées dans les bureaux de nos collaborateurs ou exposées dans les halls et couloirs de l'entreprise, ces œuvres sont accessibles à tous. Au début de l'année de son 175<sup>e</sup> anniversaire, la Mobilière a exposé une partie de sa collection au Kunstmuseum à Berne.

### **Les collaborateurs, une des principales richesses de l'entreprise**

Le succès de l'entreprise repose sur la motivation, le savoir-faire et la créativité des collaborateurs. Chacun pense et agit en chef d'entreprise dans sa sphère d'activité et s'emploie à offrir le meilleur service à la clientèle.

### **Développement du personnel**

Afin d'aider les nouveaux dirigeants à mieux maîtriser les techniques de base du management et à mettre en valeur

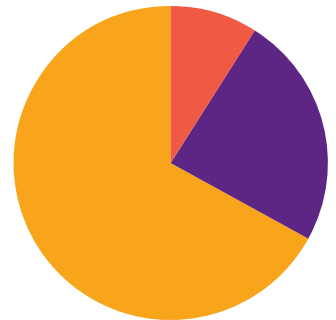
le potentiel de leurs collaborateurs, le groupe a édité un guide à leur usage et introduit un programme de formation au leadership. Par ailleurs, les dirigeants expérimentés suivront d'ici quelque temps une formation spéciale pour améliorer leurs aptitudes à l'encadrement. Tous les collaborateurs ont accès à la formation et peuvent consulter en permanence les offres qui leur sont destinées dans l'Intranet. Le programme d'un an proposé par Eureka pour la formation de la relève suscite un grand engouement auprès des futurs cadres dirigeants de notre groupe. Nous encourageons tous nos collaborateurs à se perfectionner individuellement et leur en donnons l'occasion en fixant le programme d'entente avec eux. En 2000 p. ex., une dizaine d'informaticiens ont pu, comme l'année précédente, suivre une formation du deuxième cycle pour se préparer à l'exercice de leur future responsabilité dirigeante. Enfin, la Mobilière organise régulièrement des réunions à l'intention des diplômés des hautes écoles afin de les informer sur les débouchés professionnels très intéressants que leur offre la branche des assurances. Elle prévoit d'intensifier ce genre d'informations.

### **Conditions d'engagement attrayantes**

Nous avons amélioré la flexibilité de l'horaire de travail ainsi que la réglementation des vacances et introduit un nouveau règlement de pension qui permet aux collaborateurs de prendre leur retraite dès l'âge de 60 ans. Les collaborateurs reçoivent en outre chaque année une part équitable du fruit du succès économique du groupe.

Le groupe donne aux collaborateurs l'occasion de participer à des projets et de faire de nouvelles expériences dans diverses unités de l'entreprise. La collaboration à des projets intéressants le groupe entier favorise à tous les échelons l'identification avec les aspirations du groupe, élargit le savoir-faire de l'entreprise et contribue de manière essentielle au développement des compétences de nos collaborateurs.

**Collaborateurs du Groupe Mobilière 2000**



- Apprentis
- Service externe
- Service interne

**Le succès de l'entreprise repose sur la motivation, le savoir-faire et la créativité des collaborateurs.**



**Pour l'avenir d'un des plus importants  
assureurs toutes branches du pays, la formation de la relève est**

**capitale.** Le Groupe Mobilière offre environ 300 places d'apprentissage en Suisse. Parallèlement à leur apprentissage commercial, les jeunes reçoivent une formation complète en informatique. Les deux formations sont indispensables aujourd'hui pour réussir dans la branche des assurances comme dans toute autre entreprise du tertiaire. Les jeunes exercent leurs activités au sein d'une équipe et sont bien encadrés dès le début. Ils acquièrent ainsi ce par quoi tous les collaborateurs de la Mobilière se distinguent: des connaissances professionnelles de haut niveau, une bonne compétence sociale et la faculté de penser et d'agir dans l'intérêt du client.







## Bref portrait

La société d'assurances coopérative Mobilière Suisse, fondée en 1826, a considérablement élargi ses activités au cours de la dernière décennie afin de répondre aux besoins croissants de sa clientèle. En 1989, la société a racheté Protekta Assurance de protection juridique SA à Berne et elle a fondé l'année suivante la Swiss Mobiliar International Versicherungsgesellschaft à Cologne. En 1991, la Mobilière a fondé la Mobilière Suisse Holding SA à Berne et, une année plus tard, la société Protekta Conseils-Risques SA à Berne également. En 1993, elle a acquis la majorité des actions de Providentia Société Suisse d'Assurances sur la Vie, à Nyon, et exploite depuis lors le secteur vie de manière autonome et pour son propre compte. Enfin, la Mobilière a créé en 1997 le Call-Service-Center Mobi24 SA, qui est jour et nuit à la disposition des assurés qui ont besoin d'une aide urgente. L'ensemble de ces sociétés forme aujourd'hui le Groupe Mobilière.

Pour des motifs stratégiques, le Groupe Mobilière a adhéré en 1998 à Eureko, une alliance internationale de grandes entreprises d'assurances et de services financiers. La Mobilière Suisse Holding SA a pris une partici-

pation dans Eureko B.V.; en contrepartie, elle a cédé une part minoritaire du capital de Providentia à Eureko. L'alliance Eureko a connu un fort développement en l'an 2000. La structure nouvelle de l'alliance et les nouveaux rapports de participation sont présentés à la page 6 du présent rapport sous la rubrique «stratégie à l'étranger».

La nouvelle organisation juridique du Groupe Mobilière est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Deux nouvelles sociétés anonymes ont été créées dans le cadre de l'adaptation des structures, la Mobilière Suisse Société d'assurances et la Mobilière Suisse Asset Management. Ces deux sociétés, qui ont leur siège à Berne, sont détenues désormais à 100% par la holding. Le transfert du portefeuille d'assurances à la Mobilière Suisse Société d'assurances a été effectué en mai 2000, rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

L'ancienne société de tête est devenue la holding faitière du groupe sous la nouvelle dénomination de Mobilière Suisse Société Coopérative. C'est une pure société de participations et elle ne fait plus partie comme telle du périmètre de consolidation. Depuis 1998, nous appliquons pour le groupe les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC). Les comptes consolidés sont nouvellement établis au niveau de la holding depuis cette année.



**La Mobilière**  
Groupe

	2000 Mio. CHF	1999 Mio. CHF	Variation %
<b>Non-vie et vie</b>			
Primes brutes échues	2 380	2 328	+ 2,2
Primes acquises pour compte propre	2 262	2 194	+ 3,1
Charge des sinistres et prestations d'assurance pour compte propre	1 778	1 988	- 10,6
Provisions techniques pour compte propre	8 237	7 856	+ 4,9
Placements de capitaux	8 694	8 703	- 0,1
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurances vie	1 548	1 282	+ 20,7
Perte extraordinaire	4	0	
Impôts	32	64	- 49,5
Participations minoritaires au bénéfice annuel	0	3	
Bénéfice annuel après participations minoritaires	160	240	- 33,3
Capital propre avant répartition du bénéfice	1 604	1 746	- 8,2
Nombre de collaborateurs/trices (postes à plein temps, sans les apprentis)	3 456	3 346	
Apprentis	325	300	
<b>Non-vie</b>			
Primes brutes échues	1 650	1 619	+ 1,9
Primes acquises pour compte propre	1 546	1 507	+ 2,6
Charge des sinistres pour compte propre	1 082	1 153	- 6,2
Provisions techniques pour compte propre	3 320	3 286	+ 1,1
Résultat financier	275	461	- 40,3
Résultat annuel ordinaire avant impôts/participations minoritaires	186	290	- 36,0
Ratio sinistres à primes pour compte propre	70,0%	76,5%	
Taux de frais brut	30,1%	29,9%	
Ratio combiné pour compte propre	105,8%	111,3%	
<b>Vie</b>			
Primes brutes échues	730	709	+ 2,9
Primes acquises pour compte propre	716	687	+ 4,4
Prestations d'assurance pour compte propre	696	835	- 16,7
Provisions techniques pour compte propre	4 917	4 570	+ 7,6
Résultat financier (sans le résultat financier pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie)	151	161	- 6,1
Résultat financier pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie (perte/bénéfice)	- 20	157	- 112,9
Résultat annuel ordinaire avant impôts/ sans les participations minoritaires	11	17	- 32,8
Taux de frais brut	12,6%	11,5%	

La modification en % est calculée avec des montants en milliers de CHF.

La Mobilière Suisse Société Coopérative a cessé toute activité dans le domaine de l'assurance le 1<sup>er</sup> janvier 2000, date à laquelle l'adaptation des structures est entrée en vigueur. Depuis cette date, la coopérative est exclusivement une société de participations et la société faîtière du groupe. Pour l'exercice 2000, la consolidation est ainsi effectuée nouvellement au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA. Celle-ci est une filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

**Non-vie**

**Affaires techniques**

Dans le secteur non-vie, le groupe a réussi à accroître ses primes brutes échues de 1,9% (+0,1% l'année précédente) à 1,650 milliard de francs (1,619 milliard de francs l'année précédente). En Suisse, les primes ont enregistré une progression réjouissante de 3,3%. En raison de l'évolution des affaires à l'étranger (Limmat Italie), le volume total des primes n'a toutefois augmenté que de 1,9%. Les primes acquises pour compte propre s'établissent à 1,546 milliard de francs (1,507 milliard de francs en 1999).

Les sinistres payés pour compte propre ont augmenté à la suite des graves intempéries de fin 1999. Le ratio sinistres à primes pour compte propre reste élevé avec 70,0%, il s'est toutefois nettement amélioré par rapport à 1999 (76,5%).

Les frais techniques subissent une légère hausse, comme prévu. Ils s'élèvent à 496 millions de francs (484 millions de francs pour l'exercice précédent). Deux facteurs sont principalement à l'origine de cette hausse, le renforcement des activités de prospection – qui a eu des effets positifs – et la réalisation de projets importants. Le taux de frais brut s'établit à 30,1% (29,9% en 1999).

Le ratio combiné pour compte propre s'élève à 105,8% (111,3% en 1999).

Ce ratio est obtenu en combinant le ratio sinistres à primes, le taux de frais,

les autres charges et produits techniques et les parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance.

**Opérations financières**

Le résultat financier s'établit à 275 millions de francs. Comme prévu, le résultat exceptionnellement élevé de l'année précédente (461 millions de francs) n'a pas pu être renouvelé.

Les avoirs sont investis dans diverses catégories de placement et sur divers marchés. A fin 2000, les placements se répartissaient de la manière suivante en chiffres ronds: titres à revenus fixes 50%, actions 25%, immeubles, hypothèques, prêts à des institutions de droit public 25%.

Les produits des placements atteignent 407 millions de francs au total (504 millions de francs l'année précédente). Ce recul est dû avant tout aux revalorisations sur placements effectuées en 1999 en raison de modifications dans la composition du portefeuille. Les produits ordinaires correspondent aux chiffres de l'année précédente, tout comme les gains provenant de la réalisation de placements. Le besoin d'amortissement sur le portefeuille d'actions étrangères s'est traduit par une hausse des charges des placements, lesquelles s'élèvent à 147 millions de francs (91 millions en 1999).

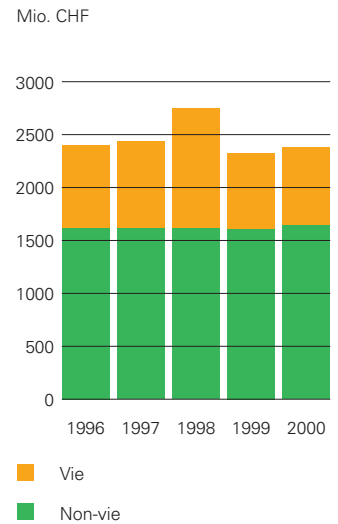
Les autres produits financiers ont augmenté. Ils atteignent 124 millions de francs (94 millions de francs pour l'exercice précédent). Les amortissements nécessités par la dévalorisation de monnaies étrangères, l'Euro en particulier, ont également entraîné une augmentation des autres charges financières. Celles-ci atteignent 110 millions de francs (47 millions de francs en 1999).

**Vie**

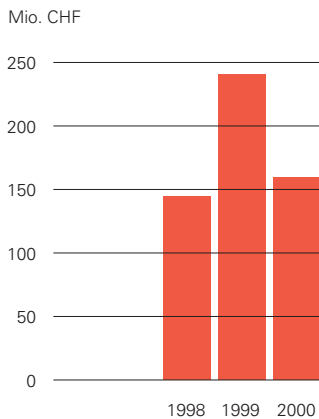
**Affaires techniques**

En assurance vie, les primes brutes échues ont augmenté de 2,9% (-37,3% l'année précédente), pour s'établir à 730 millions de francs (709 millions de francs l'année précédente).

**Primes brutes échues**



**Bénéfice annuel consolidé**  
après déduction des parts minoritaires

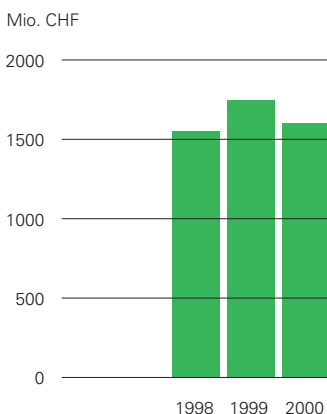


Les primes acquises pour compte propre ont atteint 716 millions de francs (687 millions de francs l'année précédente). L'accroissement de 4,7% sur les entrées de primes annuelles (primes périodiques) est très réjouissant.

Les prestations d'assurance payées pour compte propre sont une nouvelle fois plus élevées que l'année précédente. Cela est dû, pour une part, aux rachats plus nombreux effectués par les preneurs d'assurance (prestations de libre passage) et, d'autre part, à une augmentation des prestations versées en cas de vie. Le besoin en réserve mathématique a diminué par rapport à 1999, en particulier le besoin de provisions pour les placements effectués pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie. Les prestations d'assurance pour compte propre enregistrent de ce fait une diminution de 16,7%.

Le développement de nouveaux produits et prestations de service a entraîné une augmentation des frais techniques, qui ont atteint 92 millions de francs (contre 82 millions de francs l'année précédente). Le taux de frais brut s'est accru de 11,5% à 12,6% en raison de ces préinvestissements.

**Capital propre consolidé**  
avant répartition du bénéfice



### Opérations financières

Le résultat financier enregistre un recul à 151 millions de francs (161 millions de francs l'année précédente). Le produit des capitaux placés a certes augmenté à 222 millions de francs (201 millions de francs l'année précédente), mais le besoin d'amortissement sur les placements en actions a provoqué dans le même temps un accroissement de la charge, qui s'établit à 85 millions de francs (29 millions de francs l'année précédente).

Etant donné l'évolution boursière, le résultat financier pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie est négatif.

### Résultat global

Le résultat avant impôts s'établit à 185,8 millions de francs dans les affaires non vie (290,1 millions de francs l'année précédente) et à 11,1 millions

de francs dans les affaires vie (16,6 millions de francs l'année précédente). Les résultats financiers exceptionnels de l'année 1999 n'ont pas pu être atteints durant l'exercice sous revue étant donné l'évolution du marché financier.

Après déduction de 32,5 millions de francs d'impôts (64,2 millions de francs l'année précédente) et de 0,3 million de francs (2,6 millions de francs l'année précédente) représentant les participations minoritaires au bénéfice annuel, le bénéfice annuel consolidé s'élève à 160,2 millions de francs (240,2 millions de francs un an auparavant).

### Bilan

Le total du bilan consolidé s'établit à 10,811 milliards de francs (10,539 milliards de francs l'année précédente), ce qui correspond à un accroissement de 272 millions de francs.

Les actifs immobilisés, poste le plus important dans les actifs, atteignent 10,293 milliards de francs (10,018 milliards de francs l'année précédente).

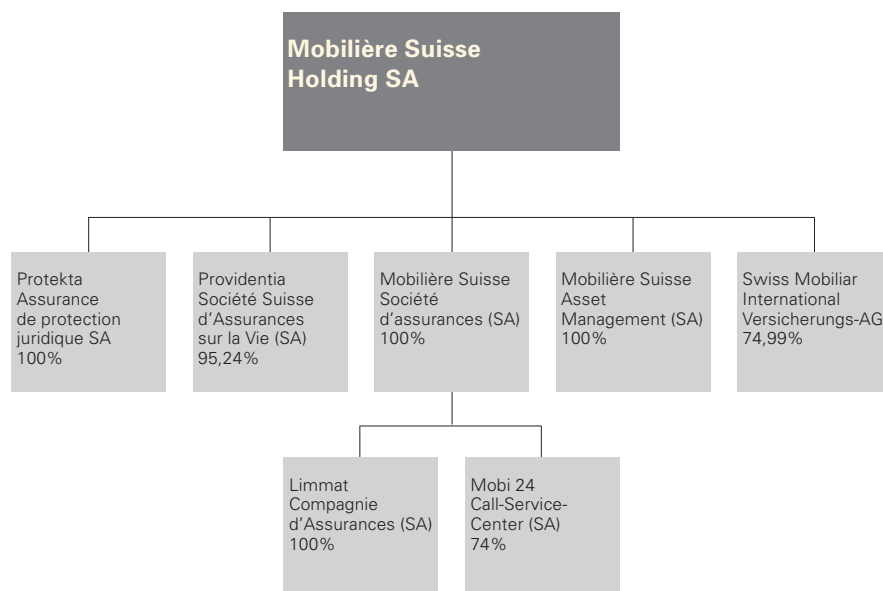
Les provisions techniques pour compte propre, poste principal des passifs, ont été calculées une nouvelle fois avec prudence pour toutes les sociétés du groupe. La somme totale portée au bilan s'élève à 8,237 milliards de francs (7,856 milliards de francs l'année précédente).

Le capital propre consolidé a diminué, passant de 1,746 milliards de francs l'année précédente à 1,604 milliards de francs à la fin de l'exercice sous revue. Outre l'attribution extraordinaire de 100 millions de francs au fonds d'excédents des assurés, l'adaptation des structures du groupe, en particulier la sortie du périmètre de consolidation de la Mobilière Suisse Société Coopérative, a entraîné une diminution des réserves de bénéfices de 149,5 millions de francs.

Au vu des résultats consolidés 2000, les clients du Groupe Mobilière sont assurés de pouvoir compter aujourd'hui et à l'avenir sur un partenaire solvable et indépendant.





**Participations consolidées**

	<b>Quote-part</b>	<b>Capital-actions</b>	<b>Primes brutes échuës</b>
	en %	Milliers de CHF	Milliers de CHF
<b>Suisse</b>			
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	100,00	200 000	
Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne	100,00	148 000	1 630 242
Mobi24 Call-Service-Center SA, Berne	74,00	200	
Limmat Compagnie d'Assurances, Zurich	100,00	10 000	1 941
Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie, Nyon	95,24	25 000	729 799
Protakta Assurance de protection juridique SA, Berne	100,00	1 500	17 340
Mobilière Suisse Asset Management, Berne	100,00	500	
	en %	Milliers de DEM	Milliers de DEM
<b>Allemagne</b>			
Swiss Mobiliar International Versicherungsaktien-gesellschaft, Cologne	74,99	10 000	772

Le commentaire de l'exercice de la *Mobilière Suisse Société d'assurances* et de *Protekta Assurance de protection juridique SA* à Berne figure aux pages 47 ss du présent rapport. L'exercice de *Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie*, à Nyon, est commenté à partir de la page 57.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, la *Mobilière Suisse Holding SA* est le centre de direction stratégique du groupe Mobilière. Elle détient des participations dans les principales sociétés d'assurances du groupe ainsi que dans d'autres sociétés.

A cet effet, une augmentation ordinaire du capital de la *Mobilière Suisse Holding SA* d'un montant de 150,0 millions de francs à 200 millions de francs a été effectuée.

La *Swiss Mobiliar International Versicherungsaktiengesellschaft* à Cologne est chargée d'assurer nos clients suisses à l'étranger. Elle ne souscrit pas d'autres assurances sur le marché local.

## Participations non consolidées

	Quote-part	Capital-actions
	en %	Milliers de CHF
<b>Participations de la Mobilière Suisse Holding SA (société-mère)</b>		
Protekta Compagnie d'Assurances générales, Berne	100,00	100
Protekta Compagnie d'Assurances sur la Vie, Berne	100,00	100
		Milliers de DEM
Gothaer Rückversicherung AG, Cologne	3,00	50 000
		Milliers de EUR
Eureko Alliance Partners Company B.V. (EurAPCo), Amsterdam	11,43	199
Eureko B.V., Amsterdam	1,47	188 955
		Milliers de CHF
<b>Participations des filiales</b>		
Protekta Conseils-Risques SA, Berne	100,00	100
Plenaxx.com SA, Berne	24,75	5 000
Proviservice SA, Nyon	100,00	100
Union Treuhand AG, Zurich	100,00	200
Trees AG, Berne (jusqu'au 31 décembre 2000)	100,00	80
<b>La société immobilière suivante est prise en compte sous terrains et constructions</b>		
Immo-Verwaltungs-SA, Vaduz	100,00	250

<b>Non-vie</b>	Annexe	<b>2000</b> Milliers de CHF	Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF	Milliers de CHF
Primes brutes échues	1	<b>1 650 125</b>		1 618 697	
Parts des réassureurs		<b>- 104 142</b>		- 115 024	
Primes pour compte propre		<b>1 545 983</b>		1 503 673	
Variation du report de primes pour compte propre	2	<b>- 299</b>		3 187	
Primes acquises pour compte propre		<b>1 545 684</b>	<b>1 545 684</b>	1 506 860	1 506 860
Autres produits techniques	4		<b>698</b>		30 227
Sinistres payés brut		<b>1 152 130</b>		1 073 021	
Parts des réassureurs		<b>- 101 956</b>		- 80 494	
Sinistres payés pour compte propre		<b>1 050 174</b>		992 527	
Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre	2	<b>31 316</b>		160 476	
Charge des sinistres pour compte propre		<b>1 081 490</b>	<b>- 1 081 490</b>	1 153 003	- 1 153 003
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance			<b>- 16 430</b>		- 16 166
Frais techniques	3	<b>496 125</b>		484 429	
Parts des réassureurs		<b>- 25 094</b>		- 29 682	
Frais techniques pour compte propre		<b>471 031</b>	<b>- 471 031</b>	454 747	- 454 747
Autres charges techniques d'assurance	4		<b>- 66 838</b>		- 83 690
<b>Résultat technique non-vie</b>			<b>- 89 407</b>		- 170 519
Produits des placements	5		<b>407 381</b>		503 558
Charges des placements	6		<b>- 146 593</b>		- 90 844
Autres produits financiers	7		<b>124 242</b>		94 476
Autres charges financières	8		<b>- 109 848</b>		- 46 523
<b>Résultat non-vie avant impôts</b>			<b>185 775</b>		290 148

## Compte de profits et pertes consolidé

Vie	Annexe	2000		1999	
		Milliers de CHF	Milliers de CHF	Milliers de CHF	Milliers de CHF
Primes brutes échues	1	<b>729 798</b>		708 953	
Parts des réassureurs		<b>- 9 163</b>		- 11 758	
Primes pour compte propre		<b>720 635</b>		697 195	
Variation du report de primes pour compte propre	2	<b>- 4 028</b>		- 10 563	
Primes acquises pour compte propre		<b>716 607</b>	<b>716 607</b>	686 632	686 632
Prestations d'assurance payées		<b>363 950</b>		252 307	
Parts des réassureurs		<b>- 4 984</b>		- 6 469	
Prestations d'assurance payées pour compte propre		<b>358 966</b>		245 838	
Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre	2	<b>45 499</b>		59 388	
Variation de la réserve mathématique	2	<b>291 676</b>		530 049	
Prestations d'assurance pour compte propre		<b>696 141</b>	<b>- 696 141</b>	835 275	- 835 275
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance			<b>- 46 520</b>		- 70 119
Frais techniques	3		<b>- 91 799</b>		- 81 865
Autres charges techniques d'assurance	4		<b>- 1 539</b>		- 725
Produits des placements	5		<b>221 686</b>		200 670
Charges des placements	6		<b>- 85 169</b>		- 28 888
Bénéfices/pertes sur placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie	9		<b>- 20 274</b>		157 265
Autres produits financiers	7		<b>20 926</b>		3 864
Autres charges financières	8		<b>- 6 641</b>		- 14 995
<b>Résultat vie avant impôts</b>			<b>11 136</b>		16 564

	Annexe	2000 Milliers de CHF	Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF	Milliers de CHF
<b>Récapitulation</b>					
Résultat non-vie avant impôts		<b>185 775</b>		290 148	
Résultat vie avant impôts		<b>11 136</b>		16 564	
Résultat total avant impôts		<b>196 911</b>	<b>196 911</b>	306 712	306 712
Résultat exceptionnel	10		<b>- 3 928</b>		327
<b>Résultat global avant impôts</b>			<b>192 983</b>		307 039
Impôts			<b>- 32 473</b>		- 64 240
<b>Résultat sans les participations minoritaires</b>			<b>160 510</b>		242 799
Participations minoritaires			<b>- 339</b>		- 2 596
<b>Bénéfice annuel consolidé</b>			<b>160 171</b>		240 203

**Bilan consolidé au 31 décembre**

	Annexe	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<b>Actifs</b>			
Placements	11	8 694 204	8 702 859
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	12	1 548 186	1 282 463
Immobilisations corporelles		51 012	32 787
<i>Actifs immobilisés</i>		<b>10 293 402</b>	<i>10 018 109</i>
Disponibilités		155 127	201 400
Créances	13	91 841	125 071
Autres actifs		54 799	51 137
Comptes de régularisation		215 361	142 795
<i>Actifs circulants</i>		<b>517 128</b>	<i>520 403</i>
<b>Total</b>		<b>10 810 530</b>	10 538 512
<b>Passifs</b>			
Provisions techniques non-vie		3 320 563	3 285 528
Provisions techniques vie		4 916 857	4 570 285
<i>Provisions techniques pour compte propre</i>	14	<b>8 237 420</b>	<i>7 855 813</i>
Dépôts pour réassurances cédées		2 947	19 144
Provisions non techniques (financières)	15	441 630	544 999
Prêts à long terme de parties liées		150 000	0
<i>Engagements à long terme</i>		<b>594 577</b>	<i>564 143</i>
Dettes	16	276 557	245 731
Autres passifs		46 223	50 569
Comptes de régularisation		45 821	53 778
<i>Engagements à court terme</i>		<b>368 601</b>	<i>350 078</i>
<i>Capitaux étrangers</i>		<b>9 200 598</b>	<i>8 770 034</i>
<i>Parts minoritaires</i>		<b>5 984</b>	<i>22 197</i>
Capital-actions		200 000	0
Réserves de capital		575 000	0
Réserves de bénéfices		668 903	1 506 099
Différences de conversion monétaire		- 126	- 21
Bénéfice annuel consolidé		160 171	240 203
<i>Capital propre consolidé</i>	17	<b>1 603 948</b>	<i>1 746 281</i>
<b>Total</b>		<b>10 810 530</b>	10 538 512

	<b>2000</b> Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
Bénéfice annuel consolidé après déduction des parts allouées aux actionnaires minoritaires	<b>160 171</b>	240 203
Parts du bénéfice annuel allouées aux actionnaires minoritaires	<b>339</b>	2 596
Augmentations (-)/Amortissements (+) sur		
Placements	<b>203 138</b>	- 109 536
Immobilisations corporelles	<b>30 494</b>	27 285
Immobilisations incorporelles	<b>22 150</b>	2 047
Participations non consolidées	<b>1 236</b>	244
Terrains et constructions	<b>5 444</b>	12 747
Augmentation (+)/Diminution (-) sur		
Provisions techniques	<b>381 613</b>	763 488
Créances	<b>- 32 536</b>	- 33 318
Autres actifs	<b>- 3 946</b>	- 6 445
Comptes de régularisation actifs	<b>- 72 549</b>	47 291
Dettes	<b>70 151</b>	- 73 326
Provisions non techniques (financières)	<b>- 77 191</b>	72 978
Autres passifs	<b>- 3 009</b>	6 747
Comptes de régularisation passifs	<b>- 5 627</b>	2 007
<b>Flux de fonds relatifs à l'exploitation</b>	<b>679 878</b>	955 008
Achat (-)/Vente (+) de		
Placements	<b>- 911 438</b>	- 829 155
Immobilisations incorporelles	<b>- 13 231</b>	- 2 047
Immobilisations corporelles	<b>- 49 093</b>	- 14 220
Participations	<b>- 291 443</b>	- 126 311
Terrains et constructions	<b>- 19 181</b>	- 5 150
<b>Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>- 1 284 386</b>	- 976 883
Augmentation du capital-actions	<b>150 000</b>	0
Constitution de réserves de capital	<b>575 000</b>	0
Compensation avec des réserves de bénéfice	<b>- 13 126</b>	0
Versements à des institutions de prévoyance en faveur du personnel/à la fondation du jubilé	<b>- 2 900</b>	- 3 400
Versements au fonds d'excédents des assurés	<b>- 150 000</b>	- 45 000
Païement de dividendes aux actionnaires minoritaires	<b>- 668</b>	- 668
<b>Flux de fonds relatifs aux activités de financement</b>	<b>558 306</b>	- 49 068
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>- 46 202</b>	- 70 943
Total des disponibilités exercice précédent	<b>201 400</b>	272 345
Total des disponibilités exercice sous revue	<b>155 127</b>	201 400
Différences de conversion monétaire	<b>71</b>	2
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>- 46 202</b>	- 70 943

L'adaptation des structures et la modification du périmètre de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2000 ont entraîné des modifications dans le bilan d'ouverture (y compris l'augmentation de capital avec agio effectuée par des apports en nature au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA), qui ont influencé légèrement les flux de fonds présentés.



**Présentation des comptes**

Les comptes de groupe sont soumis selon la loi aux principes régissant l'établissement régulier des comptes annuels. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC).

**Principes de consolidation**

**Périmètre de consolidation**

La consolidation englobe les comptes annuels des sociétés dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote. La coopérative, nouvelle société faîtière, n'est pas consolidée.

Les sociétés qui n'exercent pas d'activités d'assurance ainsi que les participations majoritaires détenues dans des sociétés immobilières et de services de peu d'envergure ne sont pas consolidées. La non-intégration des comptes de ces sociétés n'a toutefois qu'une influence mineure sur la présentation du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les participations majoritaires non consolidées sont prises en considération dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires; la société immobilière non consolidée figure sous terrains et constructions.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence, à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Les sociétés auxquelles le Groupe Mobilière est lié par une participation de moins de 20% figurent dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

La liste des sociétés du groupe et des participations non consolidées se trouve aux pages 18 et 19 du présent rapport.

**Méthode de consolidation**

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

**Date du bilan**

Le compte de groupe est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

**Consolidation du capital**

La consolidation du capital a lieu selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». Le capital propre des sociétés du groupe, évalué selon des règles uniformes, est compensé avec la valeur comptable des participations lors de la première consolidation effec-

tuée au 1<sup>er</sup> janvier 1998 ou au moment de l'acquisition. Les survaleurs résultant de la première consolidation sont compensées avec les réserves de bénéfices. Si le groupe détient les participations depuis au moins cinq ans, nous renonçons à inscrire une activation théorique pour cette position.

**Conversion des monnaies étrangères**

Les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et compte de flux de fonds) de la participation étrangère (Allemagne), libellés en monnaies étrangères, sont convertis aux cours de clôture.

Les éventuelles différences de conversion sont affectées au capital propre. Elles n'ont ainsi pas d'incidence sur le résultat.

Les principaux cours de conversion utilisés pour la consolidation (pour l'évaluation des titres également) sont:

			<b>2000</b>	1999
			<b>CHF</b>	CHF
Allemagne	DEM	100	<b>77,93</b>	81,84
Europe	EUR	1	<b>1,52</b>	1,60
France	FRF	100	<b>23,24</b>	24,40
Grande-Bretagne	GBP	1	<b>2,44</b>	2,57
Italie	ITL	100	<b>0,08</b>	0,08
Pays-Bas	NLG	100	<b>69,17</b>	72,63
Autriche	ATS	100	<b>11,08</b>	11,63
Etats-Unis	USD	1	<b>1,61</b>	1,59

**Profits intermédiaires**

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

## Principes d'évaluation

Chaque poste est évalué individuellement au coût d'acquisition. Les postes les plus importants sont évalués de la manière suivante:

*Disponibilités:* Celles-ci comprennent les avoirs en caisse, chèques postaux et banque, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus. Ces postes sont comptabilisés à la valeur nominale.

*Obligations:* Les obligations sont portées au bilan selon la méthode de l'amortissement linéaire. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est répartie uniformément sur la durée résiduelle.

*Actions:* Les actions sont comptabilisées selon le principe de la valeur la plus basse. Les amortissements qui ne sont plus nécessaires donnent lieu à une correction de valeur. La valeur des options non-souscrites est déduite du montant des transactions de base correspondantes.

*Prêts/Hypothèques:* Sont inscrites au bilan les valeurs nominales moins les amortissements nécessaires.

### *Immeubles*

*Placements immobiliers:* Les immeubles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements nécessaires ou à la valeur de rendement capitalisée si celle-ci est plus basse.

*Immeubles commerciaux (bâtiments administratifs):* Il s'agit exclusivement en l'occurrence des sièges administratifs de la Mobilière Suisse Société d'assurances, de Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie et de Protekta Assurance de protection juridique SA. Ces immeubles sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de rendement capitalisée si celle-ci est plus basse, et amortis systématiquement sur la durée d'usage résiduelle.

*Placements de capitaux pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie:* ces placements sont portés au bilan à la valeur de marché.

*Immobilisations incorporelles:* Seules les immobilisations incorporelles remplissant toutes les conditions fixées dans les RPC sont portées au bilan.

*Immobilisations corporelles:* Celles-ci sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage moyenne. Celle-ci a été déterminée comme suit:

Mobilier/machines/véhicules	5 ans
Matériel informatique	4 ans

*Provisions techniques:* Les provisions techniques sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématiques/statistiques approuvées par les autorités de surveillance des pays concernés.

Les *frais d'acquisition* pour polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

*Créances et autres actifs/Dettes et autres passifs:* Ces postes sont évalués conformément aux prescriptions relatives aux comptes annuels locaux en vigueur dans les divers pays.

Le risque d'insolvabilité est pris en compte de manière appropriée pour les créances. Les corrections de valeurs nécessaires sont effectuées individuellement pour les débiteurs douteux et globalement sur les autres créances.

*Impôts:* Sont pris en compte dans le résultat les impôts payés, dus et différés. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires résultant de l'évaluation uniforme entre les valeurs utilisées pour les comptes consolidés et celles fiscalement déterminantes. Le taux de 28% correspond au taux d'imposition effectif présumé.

Les impôts différés actifs sont présentés séparément sous la rubrique créances.

*Instruments financiers dérivés:* Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indice d'actions. Les contrats à terme sur devises sont traités individuellement, hors-bourse, ils sont utilisés dans un but de couverture contre les risques de change. Les contrats standards à options et les certificats sur indice d'actions sont traités à la bourse et utilisés à des fins de placement. En ce qui concerne le total des valeurs contractuelles et des valeurs de remplacement, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. L'évaluation a lieu à la valeur la plus basse, comme pour les opérations de base.

## Annexe

Explications concernant le compte de profits et pertes

### 1 Primes par branches d'assurance, ensemble des affaires

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<i>Affaires directes non-vie, brut</i>	<b>1 589 827</b>	1 558 704
Assurance incendie et autres dommages aux biens	<b>725 751</b>	741 170
Assurance responsabilité civile	<b>135 766</b>	137 219
Assurance véhicules automobiles	<b>431 514</b>	401 142
Assurance marine, aviation et transport	<b>6 435</b>	5 261
Assurance crédit et caution	<b>1 431</b>	1 316
Assurance accidents et maladie	<b>265 017</b>	250 716
Autres assurances	<b>23 913</b>	21 880
<i>Affaires directes vie, brut</i>	<b>729 798</b>	708 953
Assurance vie	<b>535 523</b>	491 472
Assurances vie pour lesquelles le risque de placement est supporté par les souscripteurs de polices d'assurances	<b>194 275</b>	217 481
<b>Affaires directes, brut</b>	<b>2 319 625</b>	2 267 657
<i>Réassurance acceptée, brut</i>	<b>60 298</b>	59 993
Non-vie	<b>60 298</b>	59 993
Vie	<b>0</b>	0
<b>Ensemble des affaires, brut</b>	<b>2 379 923</b>	2 327 650
<i>Réassurance cédée</i>	<b>- 113 305</b>	- 126 782
<b>Ensemble des affaires, net</b>	<b>2 266 618</b>	2 200 868

### Primes brutes affaires directes, répartition géographique

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
Suisse/Principauté du Liechtenstein	<b>2 317 462</b>	2 246 222
Allemagne	<b>235</b>	224
Reste de l'Europe	<b>1 928</b>	21 211
<b>Affaires directes, brut</b>	<b>2 319 625</b>	2 267 657

## 2 Provisions techniques

	<b>2000</b> Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<i>Variation du report de primes non-vie</i>		
Brut	- 2 040	- 8 313
Part des réassureurs	2 339	5 126
Net de réassurance	299	- 3 187
<i>Variation des provisions pour sinistres non-vie</i>		
Brut	14 555	271 528
Part des réassureurs	16 761	- 111 052
Net de réassurance	31 316	160 476
<i>Variation du report de primes vie</i>		
Brut	4 028	10 563
Part des réassureurs	0	0
Net de réassurance	4 028	10 563
<i>Variation des provisions pour sinistres vie</i>		
Brut	30 130	49 762
Part des réassureurs	15 369	9 626
Net de réassurance	45 499	59 388
<i>Variation de la réserve mathématique vie</i>		
Brut	291 676	530 049
Part des réassureurs	0	0
Net de réassurance	291 676	530 049

## 3 Frais techniques

	<b>2000</b> Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<b>Frais techniques</b>	<b>587 924</b>	566 294
<i>Non-vie</i>	<b>496 125</b>	484 429
<i>Vie</i>	<b>91 799</b>	81 865
<i>Frais techniques non-vie</i>		
Frais d'agences et autres frais de distribution	300 758	293 912
Frais d'administration	168 834	163 742
Commissions affaires indirectes	18 933	20 263
Prévoyance en faveur du personnel	7 600	6 512
<i>Frais techniques vie</i>		
Frais d'agences et autres frais de distribution	37 700	34 207
Frais d'administration	49 668	43 907
Prévoyance en faveur du personnel	4 431	3 751

Dans les frais techniques sont compris 184,3 millions de francs (162,0 millions de francs l'année précédente) de frais de personnel. Les frais de personnel des agences générales de la Mobilière Suisse Société d'assurances, qui sont juridiquement indépendantes, ne sont pas compris dans ce montant.

#### 4 Autres produits/charges techniques

	<b>2000</b>	1999
	<b>Milliers de CHF</b>	Milliers de CHF
<b>Autres produits techniques</b>	<b>698</b>	30 227
<i>Non-vie</i>	<b>698</b>	30 227
<i>Vie</i>	<b>0</b>	0
<i>Autres produits techniques non-vie</i>	<b>698</b>	30 227
Dissolution de la provision pour catastrophes	<b>0</b>	30 000
Autres produits techniques	<b>698</b>	227
<b>Autres charges techniques</b>	<b>68 377</b>	84 415
<i>Non-vie</i>	<b>66 838</b>	83 690
<i>Vie</i>	<b>1 539</b>	725
<i>Autres charges techniques d'assurance non-vie</i>	<b>66 838</b>	83 690
Contributions pour le service du feu et la prévention des sinistres	<b>15 542</b>	14 947
Variation des autres provisions techniques	<b>6 368</b>	22 355
Amortissements sur immobilisations incorporelles	<b>13 231</b>	2 047
Amortissements sur immobilisations corporelles	<b>28 955</b>	26 560
Autres charges techniques d'assurance	<b>2 742</b>	17 781
<i>Autres charges techniques d'assurance vie</i>	<b>1 539</b>	725
Amortissements sur immobilisations corporelles	<b>1 539</b>	725

Les comptes de l'année précédente comprenaient, sous les autres charges techniques non-vie de 17,8 millions de francs, des dépenses pour la filiale italienne de la Limmat Compagnie d'Assurances, laquelle avait établi au 20 septembre 1999 un bilan d'ouverture de liquidation.

## 5 Produits des placements

	<b>2000</b>	1999
	<b>Milliers de CHF</b>	Milliers de CHF
<b>Produits des placements</b>	<b>629 067</b>	704 228
<i>Non-vie</i>	<b>407 381</b>	503 558
<i>Vie</i>	<b>221 686</b>	200 670
<i>Produits provenant des terrains et constructions</i>	<b>59 869</b>	59 595
<i>Non-vie</i>	<b>42 314</b>	41 380
<i>Vie</i>	<b>17 555</b>	18 215
<i>Résultat des participations non consolidées</i>	<b>411</b>	2 402
<i>Non-vie</i>	<b>261</b>	2 197
<i>Vie</i>	<b>150</b>	205
<i>Produits des titres</i>	<b>249 245</b>	255 404
<i>Non-vie</i>	<b>173 075</b>	186 661
<i>Vie</i>	<b>76 170</b>	68 743
<i>Profits provenant de la réalisation de placements</i>	<b>217 105</b>	175 006
<i>Non-vie</i>	<b>144 040</b>	138 713
<i>Vie</i>	<b>73 065</b>	36 293
<i>Revalorisations sur placements</i>	<b>23 893</b>	134 632
<i>Non-vie</i>	<b>19 273</b>	105 255
<i>Vie</i>	<b>4 620</b>	29 377
<i>Intérêts sur dépôts</i>	<b>43 610</b>	41 319
<i>Non-vie</i>	<b>1 070</b>	1 440
<i>Vie (intérêts sur dépôts bancassurance)</i>	<b>42 540</b>	39 879
<i>Produits d'autres placements</i>	<b>34 934</b>	35 870
<i>Non-vie</i>	<b>27 348</b>	27 912
<i>Vie</i>	<b>7 586</b>	7 958

## 6 Charges des placements

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<b>Charges des placements</b>	<b>231 762</b>	119 732
<i>Non-vie</i>	<b>146 593</b>	90 844
<i>Vie</i>	<b>85 169</b>	28 888
<i>Amortissements sur placements</i>	<b>187 687</b>	70 666
<i>Non-vie</i>	<b>118 607</b>	54 770
<i>Vie</i>	<b>69 080</b>	15 896
<i>Perte provenant de la réalisation de placements</i>	<b>12 201</b>	19 986
<i>Non-vie</i>	<b>8 986</b>	19 294
<i>Vie</i>	<b>3 215</b>	692
<i>Charges des immeubles</i>	<b>17 245</b>	16 159
<i>Non-vie</i>	<b>8 175</b>	8 341
<i>Vie</i>	<b>9 070</b>	7 818
<i>Charges d'autres placements</i>	<b>430</b>	241
<i>Non-vie</i>	<b>0</b>	3
<i>Vie</i>	<b>430</b>	238
<i>Charges de gestion</i>	<b>14 199</b>	12 680
<i>Non-vie</i>	<b>10 825</b>	8 436
<i>Vie</i>	<b>3 374</b>	4 244

## 7 Autres produits financiers

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères ainsi que le produit des intérêts sur des avoirs en compte courant et sur des créances envers des participations non consolidées.

## 8 Autres charges financières

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

**9 Bénéfices/pertes sur placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie**

	<b>2000</b>	1999
	<b>Milliers de CHF</b>	Milliers de CHF
<i>Bénéfices/pertes sur placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie</i>	<b>- 20 274</b>	157 265
Produits des fonds de placement	<b>25 536</b>	21 782
Bénéfices réalisés sur fonds de placement	<b>9 359</b>	4 346
Bénéfices non réalisés sur fonds de placement	<b>5 540</b>	131 596
Pertes réalisées sur fonds de placement	<b>- 240</b>	- 88
Pertes non réalisées sur fonds de placement	<b>- 60 469</b>	- 371

**10 Résultat exceptionnel**

	<b>2000</b>	1999
	<b>Milliers de CHF</b>	Milliers de CHF
<i>Résultat exceptionnel</i>	<b>- 3 928</b>	327
Charges exceptionnelles	<b>- 4 205</b>	- 1 504
Produits exceptionnels	<b>277</b>	1 831



## Annexe

Explication du bilan

### 11 Placements de capitaux

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<i>Placements de capitaux</i>	<b>8 694 204</b>	8 702 859
Titres à revenu fixe	<b>4 355 574</b>	4 263 910
Produits de bancassurance	<b>1 012 296</b>	1 174 903
Actions	<b>1 674 974</b>	1 608 901
Prêts hypothécaires	<b>461 247</b>	432 719
Autres prêts	<b>277 924</b>	279 654
Participations non consolidées	<b>99 926</b>	134 316
Terrains et constructions	<b>780 710</b>	772 295
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	<b>31 253</b>	35 861
Dépôts à terme et placements similaires	<b>300</b>	300

### Placements de capitaux, valeurs actuelles (valeurs de marché)

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
Titres à revenu fixe	<b>4 350 802</b>	4 242 480
Produits de bancassurance	<b>1 012 295</b>	1 174 903
Actions	<b>1 977 206</b>	1 929 050
Terrains et constructions	<b>928 809</b>	834 897
Dépôts à terme et placements similaires	<b>300</b>	300

### Instrument financiers dérivés

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<i>Valeurs contractuelles</i>	<b>483 966</b>	65 600
Opérations de couverture	<b>414 275</b>	0
Négoce	<b>0</b>	0
Autres motifs (placements)	<b>69 691</b>	65 600
<b>Valeurs de remplacement</b>		
<i>Valeur de remplacement positive</i>	<b>62 634</b>	0
Opérations de couverture	<b>19 225</b>	0
Négoce	<b>0</b>	0
Autres motifs (placements)	<b>43 409</b>	0
<i>Valeur de remplacement négative</i>	<b>302</b>	8 359
Opérations de couverture	<b>0</b>	0
Négoce	<b>0</b>	0
Autres motifs (placements)	<b>302</b>	8 359

Les instruments financiers dérivés se composent comme suit à la date du bilan:

- contrat à terme sur devises (à des fins de couverture)
  - options call sur des titres de participation et certificats sur indice d'actions (autres motifs)
- L'année précédente, il n'y avait à la date du bilan que des options call sur titres de participation.

**Tableau des placements**

Milliers de CHF

	<b>Placements immobiliers</b>	<b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>Immeubles en construction</b>	<b>Total terrains et constructions</b>	<b>Participations non consolidées</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.1999</b>	<b>545 805</b>	<b>222 977</b>	<b>3 513</b>	<b>772 295</b>	<b>134 316</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Etat 31.12.1999	695 800	328 755	3 513	1 028 068	137 387
Achats	17 579	245	5 737	23 561	0
Ventes	- 2 788	0	- 1 687	- 4 475	- 23 890
Modification du périmètre de consolidation	- 5 321	0	0	- 5 321	- 10 500
Reclassifications	1 244	241	- 1 485	0	0
Etat 31.12.2000	706 514	329 241	6 078	1 041 833	102 997
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Etat 31.12.1999	- 149 995	- 105 778	0	- 255 773	- 3 071
Amortissements ordinaires	- 2 844	- 3 257	0	- 6 101	0
Ventes	751	0	0	751	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0
Reclassifications	0	0	0	0	0
Etat 31.12.2000	- 152 088	- 109 035	0	- 261 123	- 3 071
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2000</b>	<b>554 426</b>	<b>220 206</b>	<b>6 078</b>	<b>780 710</b>	<b>99 926</b>

Le tableau des placements présente nouvellement des valeurs brutes. Les immobilisations incorporelles n'ont pas de valeur comptable nette à la fin de l'année, les achats sont amortis directement en totalité. Pour cette raison, nous renonçons à une représentation dans le tableau des placements. Le tableau des placements de l'année précédente figurant ci-dessous indique les terrains et constructions ainsi que les participations non consolidées aux valeurs nettes:

Milliers de CHF	<b>Terrains et constructions</b>	<b>Participations non consolidées</b>
Valeur comptable nette au 31.12.1998	782 331	9 509
Achats/reclassifications	5 150	125 051
Modification du périmètre de consolidation	- 2 439	0
Amortissements/revalorisations	- 12 747	- 244
Valeur comptable nette au 31.12.1999	772 295	134 316

**Valeurs d'assurance incendie**

	<b>2000 Milliers de CHF</b>	1999 Milliers de CHF
Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles/immeubles	<b>1 139 071</b>	1 122 542

## 12 Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurances vie

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<i>Fonds de placement</i>	<b>1 548 186</b>	1 282 463

Ces titres sont évalués aux valeurs de marché.

## Valeurs historiques des placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurances vie

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<i>Fonds de placement</i>	<b>1 371 692</b>	1 035 803

## 13 Créances

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<i>Créances</i>	<b>91 841</b>	125 071
Créances sur des compagnies d'assurances	<b>23 353</b>	17 017
Créances sur des réassureurs	<b>15 748</b>	24 604
Créances sur des preneurs d'assurance	<b>46 162</b>	79 098
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	<b>3 865</b>	2 957
Créances sur des participations non consolidées	<b>2 713</b>	1 211
Impôts différés	<b>0</b>	184

## 14 Provisions techniques

	2000 Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
Montant total brut	<b>8 496 013</b>	8 148 305
Parts des réassureurs	<b>- 258 593</b>	- 292 492
Montant total net	<b>8 237 420</b>	7 855 813
<b>Provisions techniques pour compte propre</b>	<b>8 237 420</b>	7 855 813
<i>Provisions techniques non-vie pour compte propre</i>	<b>3 320 563</b>	3 285 528
Reports de primes	<b>658 974</b>	658 676
Provisions pour sinistres	<b>2 274 758</b>	2 242 746
Parts d'excédents créditées aux assurés	<b>35 453</b>	31 998
Provision pour catastrophes	<b>170 000</b>	170 000
Provision pour vieillissement, maladie	<b>47 623</b>	55 579
Autres provisions techniques	<b>133 755</b>	126 529
<i>Provisions techniques vie pour compte propre</i>	<b>4 916 857</b>	4 570 285
Reports de primes	<b>45 461</b>	41 433
Provisions pour sinistres	<b>757 699</b>	696 831
Réserve mathématique	<b>2 241 488</b>	2 063 659
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	<b>90 000</b>	100 000
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	<b>1 782 209</b>	1 668 362

**15 Provisions non techniques (financières)**

	<b>2000</b> Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<i>Provisions non techniques (financières)</i>	<b>441 630</b>	544 999
Impôts	<b>17 603</b>	38 695
Impôts différés	<b>130 900</b>	121 333
Fonds d'excédents des assurés	<b>156 511</b>	96 001
Autres	<b>136 616</b>	288 970

L'année précédente, les autres provisions comprenaient des provisions de 110,3 millions de francs pour risques liés à la conversion des monnaies étrangères.

**16 Dettes**

	<b>2000</b> Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<i>Dettes</i>	<b>276 557</b>	245 731
Dettes résultant d'opérations d'assurance	<b>268 278</b>	244 092
Dettes envers des réassureurs	<b>1 981</b>	1 639
Dettes envers des participations non consolidées	<b>6 298</b>	0

Les dettes résultant d'opérations d'assurance comprennent des primes payées d'avance pour un montant de 238,3 millions de francs (205,8 millions de francs l'année précédente).

**17 Modification du capital propre**

Milliers de CHF	<b>Capital- actions</b>	<b>Réserves de capital</b>	<b>Réserves de bénéfice</b>	<b>Ecart de conversion</b>	<b>Capital propre</b>
Etat au 31.12.1998			1 554 499	59	1 554 558
Attributions aux fondations de prévoyance en faveur du personnel, donations et autres attributions			- 3 400		- 3 400
Attributions au fonds d'excédents			- 45 000		- 45 000
Ecart de conversion monétaire				- 80	- 80
Bénéfice annuel consolidé			240 203		240 203
Etat au 31.12.1999			1 746 302	- 21	1 746 281
Modification du périmètre de consolidation	<b>200 000</b>	<b>575 000</b>	<b>- 924 499</b>		<b>- 149 499</b>
Attributions aux fondations de prévoyance en faveur du personnel			- 2 900		- 2 900
Attributions au fonds d'excédents			- 150 000		- 150 000
Ecart de conversion monétaire				- 105	- 105
Bénéfice annuel consolidé			160 171		160 171
Etat au 31.12.2000	<b>200 000</b>	<b>575 000</b>	<b>829 074</b>	<b>- 126</b>	<b>1 603 948</b>

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué d'actions nominatives de 100 francs nominal et il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Se référer à ce sujet aux comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative qui sont publiés séparément (annexe du rapport de gestion du Groupe Mobilière).

Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

## Modification du périmètre de consolidation

### Mobilière Suisse Société Coopérative

L'ancienne société-mère, qui a changé sa dénomination en Mobilière Suisse Société Coopérative, n'opère plus dans l'assurance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Par conséquent, nous renonçons à effectuer la consolidation jusqu'au niveau de la Mobilière Suisse Société Coopérative dans les comptes 2000 du groupe. La Mobilière Suisse Holding SA est la nouvelle société-mère du groupe.

	<b>2000</b> Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
Mobilière Suisse Société d'assurances		
Capital-actions en milliers de CHF	148 000	8 000
Part du capital-actions en %	100%	100%

La Nouvelle Mobilière Suisse Société d'assurances SA fondée le 26 octobre 1999 a clôturé son premier exercice le 31 décembre 1999. Elle a débuté son activité au moment de la reprise du portefeuille d'assurances au 1<sup>er</sup> janvier 2000, sous le nouveau nom Mobilière Suisse Société d'assurances. Elle est entièrement consolidée pour la première fois dans les comptes 2000 du groupe.

	<b>2000</b> Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
Mobilière Suisse Asset Management		
Capital-actions en milliers de CHF	500	500
Part du capital-actions en %	100%	100%

La Mobilière Suisse Asset Management fondée le 29 décembre 1999 a clôturé son premier exercice prolongé le 31 décembre 2000. La Mobilière Suisse Asset Management est entièrement consolidée pour la première fois dans les comptes 2000 du groupe.

## Autres éléments comptables

	<b>2000</b> Milliers de CHF	1999 Milliers de CHF
<b>Remarques concernant le bilan</b>		
Engagements conditionnels	<b>35 760</b>	44 000
Autres engagements non portés au bilan	<b>9 673</b>	34 480

Les engagements conditionnels concernent les affaires ayant fait l'objet d'un accord de blocage, les actions déposées étant mentionnées à la valeur comptable. Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés.

## Transactions avec des parties liées

Charge d'intérêt sur le prêt de 150 millions de francs octroyé par la Mobilière Suisse Société Coopérative à la Mobilière Suisse Holding SA

**9 375** compris dans le périmètre de consolidation

## Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement pouvant exercer une influence importante sur les comptes annuels 2000 n'est survenu après la date du bilan.

## Rapport de l'organe de révision

Rapport du réviseur des comptes consolidés  
à l'Assemblée générale des actionnaires  
de la Mobilière Suisse Holding SA  
Berne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe, pages 17 à 37) de la Mobilière Suisse Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2000. Les indications mentionnées dans les comptes consolidés de l'exercice précédent ont été vérifiées par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC) et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 20 mars 2001

PricewaterhouseCoopers SA

Lukas Marbacher

Jürg Reber





**Grâce à son vaste réseau de distribution,**  
**le Groupe Mobilière peut offrir** des places d'apprentissage non seulement au siège principal, mais dans toute la Suisse. Les cent et quelque agences générales et les quatre-vingts agences principales du Groupe Mobilière forment une bonne partie des apprentis. Dans une agence générale, ceux-ci découvrent tous les aspects du métier en étant directement au contact de la clientèle. Ils apprennent ainsi à développer en eux les qualités qui sont à la base de notre succès: compétence, disponibilité et créativité.









## Bref portrait

La Mobilière a été fondée en 1826. C'est la plus ancienne société d'assurances privée et un des plus importants assureurs non-vie en Suisse. Dans la branche dommages, elle est leader du marché depuis des décennies. Sa philosophie se caractérise par une recherche constante de l'équilibre entre les intérêts des assurés, des collaborateurs et de l'entreprise elle-même. La Mobilière est soucieuse des besoins de l'économie, du bien commun et de l'environnement.

La Mobilière est connue pour l'excellente qualité de ses produits et services. Elle offre des solutions globales dans les domaines de la sécurité et de la prévoyance, avec un bon rapport prix/prestations. La Mobilière mise sur le contact personnalisé et le professionnalisme de ses collaborateurs locaux. Elle dispose d'une centaine d'agences générales ancrées dans toutes les régions de Suisse, auxquelles elle délègue de larges pouvoirs de décision. Le conseil à la clientèle, le suivi des affaires et la liquidation des sinistres peuvent ainsi être assurés sur place, dans la grande majorité des cas. Le point central de ce vaste réseau se trouve à Berne où un millier de collaboratrices et de collaborateurs appuient les agences générales à l'aide des moyens de communication les plus modernes.

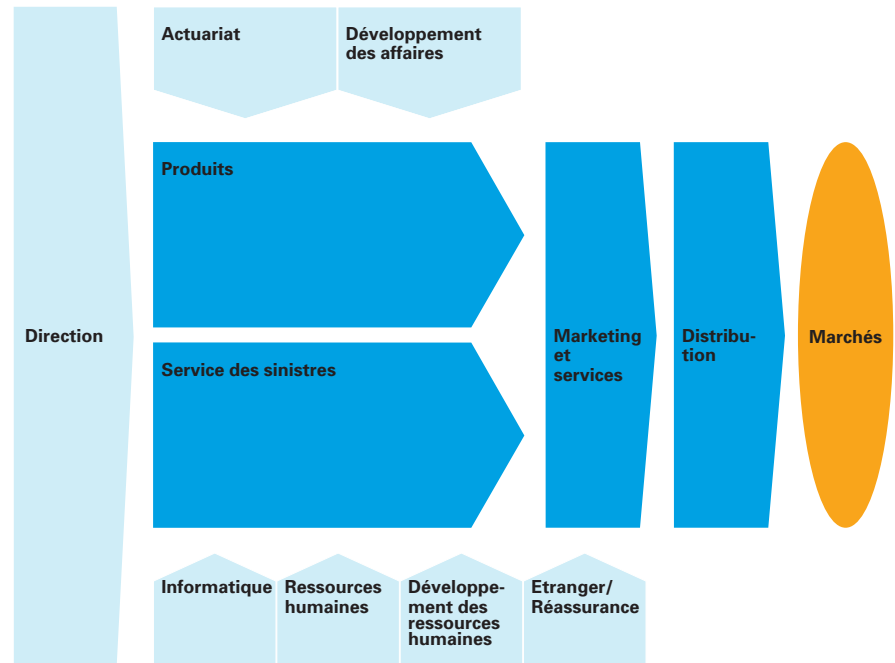
Protekta Assurance de protection juridique SA fait partie de la division assurance dommages. La Société propose une gamme complète de produits et services pour la protection juridique des particuliers et des entreprises. Elle jouit d'une excellente renommée sur le marché suisse.



**La Mobilière**  
Assurances & prévoyance

**Protekta**  
Protection juridique

Structure



## **La Mobilière**

### **Président de la direction générale**

Christian Wegmüller, membre du directoire

### **Membres de la direction générale**

Hans Ammeter, dr en math.	Actuaire responsable
André Blanchard, lic. en droit	Distribution
Peter Hasler, avocat	Service des sinistres
Bruno Kuhn, avocat	Produits
Daniel Odermatt, dr en sc. éc.	Informatique
René Rippstein, lic. en sc. éc.	Marketing et Services
Markus Sievers, math. dipl. EPF	Développement des affaires

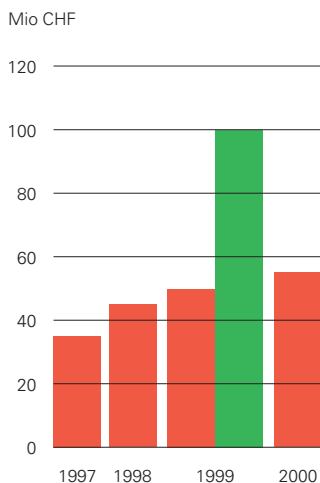
### **Membres de la direction**

Hanspeter Aebischer  
Christoph Aisslinger, dr en droit  
Albert Andrist  
Raphael Arn  
Werner Bösiger  
Walter Bühlmann  
Dieter Buser, lic. en droit  
Heinz Buser  
Bruno Ehrler, dr HEC  
Peter Galliker, avocat  
Roland Grossrieder  
Hanspeter Gschwind, avocat  
Claude Helfer  
Ivano Kopp  
Martin Kurz, dr en sc. éc.  
Silvan Meier  
Gaspere Nadig, lic. en droit  
Konrad Reif, avocat  
Hans Sahli  
Urs Schär, lic. en sc. éc.  
Peter Schärer  
Andreas Scheurer, avocat  
Christian Schindler  
Martin Sedlmayer  
Bruno Spicher  
Erich Streit  
Urs Wiederkehr  
Heinz R. Wittwer

## **Protekta**

### **Président de la direction**

Rolf Günter, avocat

**Evolution des attributions  
au fonds d'exédents  
des assurés**


- attributions annuelles ordinaires
- attribution extraordinaire pour le 175<sup>e</sup> anniversaire en 2001

**La Mobilière**

	2000 Mio CHF	1999 Mio CHF	Variation en %
Primes brutes échues	1 630,8	1 581,5	+ 3,1
Primes acquises pour compte propre	1 523,0	1 478,3	+ 3,0
Charge des sinistres pour compte propre	1 072,7	1 131,8	- 5,2
Ratio sinistres pour compte propre	70,4%	76,6%	
Taux de frais brut	29,9%	*	
Ratio combiné pour compte propre	106,7%	*	
Provisions techniques pour compte propre	3 249,7	3 201,1	+ 1,5
Résultat technique (perte)	- 102,0	*	
Résultat financier	255,5	*	

\* En raison de l'adaptation des structures, les chiffres ne sont pas comparables ou alors en partie seulement avec ceux de l'année 1999.

**Protekta**

	2000 Mio CHF	1999 Mio CHF	Variation en %
Primes brutes échues	17,3	15,9	+ 8,8
Primes acquises pour compte propre	16,6	15,3	+ 8,5
Charge des sinistres pour compte propre	9,4	9,6	- 2,1
Ratio sinistres pour compte propre	56,6%	62,7%	
Taux de frais brut	37,0%	32,7%	
Ratio combiné pour compte propre	96,4%	97,4%	
Provisions techniques pour compte propre	38,1	35,7	+ 6,7
Résultat technique	0,6	0,4	+ 50,0
Résultat financier	4,4	3,8	+ 15,8

### Marché et environnement

En Suisse, l'assurance non-vie n'a que très faiblement progressé en 2000. On peut pratiquement considérer que le marché stagne. La croissance négative enregistrée en 1999 a tout de même été surmontée.

Deux facteurs ont favorisé le retour à la croissance sur le marché de l'assurance, même si celle-ci est restée limitée: d'une part, la progression des investissements, qui a entraîné un besoin d'assurances accru, d'autre part un accroissement de la demande de couvertures pour divers risques.

La compétition intense due à la saturation du marché a entraîné une nouvelle baisse du niveau des primes. Dans les assurances automobiles, la plupart des assureurs ont dû augmenter leur tarif pour pouvoir couvrir leurs frais. Malgré cette adaptation, l'Association Suisse d'Assurances table, dans le meilleur des cas, sur un accroissement d'un pour-cent du volume global des affaires sur le marché non-vie pour l'année 2000.

Les prestations des sociétés d'assurances ont atteint un volume considérable: en 2000, les assureurs privés ont versé à leurs preneurs d'assurance quelque 550 millions de francs d'indemnités pour les suites d'intempéries (760 millions de francs l'année précédente). En outre, le coût des sinistres augmente dans diverses branches. C'est le cas notamment dans les assurances véhicules à moteur, responsabilité civile et les assurances de personnes. Par ailleurs, les investissements en équipements informatiques continuent de progresser fortement. L'entreprise a investi aussi des sommes importantes pour développer sa présence sur le marché. Dans de telles conditions, un abaissement des coûts n'était guère réalisable. Dans beaucoup de domaines, les assureurs enregistrent des déficits techniques.

### Orientation stratégique

La Mobilière entend développer avant tout ses affaires avec la nombreuse clientèle existante dans le domaine de l'assurance choses – où elle est leader

du marché. Nous veillons à mettre à la disposition de nos clients des spécialistes hautement qualifiés, à même de répondre à l'ensemble de leurs besoins, y compris dans le domaine de la prévoyance. Avec nos 100 agences générales, nous pouvons assurer à chaque client un service personnalisé sur place. Nous réglons les sinistres sur place également, avec rapidité et souplesse.

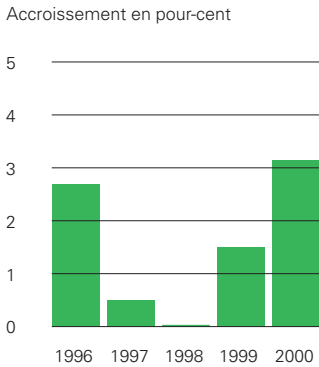
Nous sommes soucieux de tout ce qui peut améliorer la sécurité de nos clients. Pour les particuliers par exemple, nous avons développé une offre spéciale combinant l'assurance ménage traditionnelle avec un système d'alarme (MobiCasa Plus). Le système est relié en permanence à la centrale de notre filiale Mobi24. En cas d'alarme, celle-ci avise le service d'intervention qui se rend immédiatement sur les lieux. Nous offrons en outre divers autres articles à nos clients pour assurer la sécurité à leur domicile. Les entreprises industrielles, artisanales et du tertiaire peuvent quant à elles faire appel aux spécialistes de notre filiale Protekta Conseils-Risques SA pour l'analyse et la gestion de leurs risques. Ces prestations devraient acquérir une importance de plus en plus grande à l'avenir.

La Mobilière a créé avec l'UBS, Valora et Swisscom et en collaboration avec l'Union suisse des arts et métiers l'entreprise plenaxx.com SA, qui met à la disposition des entreprises, associations, écoles, indépendants et groupes de projets une infrastructure moderne sur le net pour l'échange d'informations et de services divers. Notre société a activement contribué au lancement de ce nouveau portail dédié au e-business. Le portail est accessible dans toute la Suisse depuis février 2001.

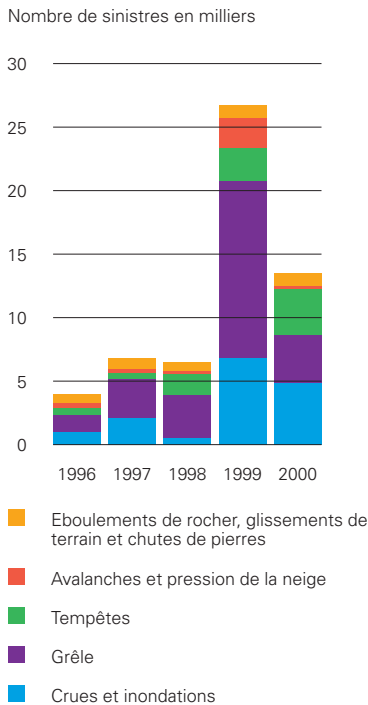
La stratégie que nous déployons sur le marché rencontre manifestement un bon écho auprès de nos clients. Une enquête réalisée par un institut indépendant nous l'a confirmé encore cette année: notre société a obtenu les meilleurs scores sur la plupart des critères analysés. Les résultats détaillés de l'enquête figurent à la page 8 du présent rapport.

**Nous apportons la sécurité, pas seulement sous la forme d'assurances**

**Evolution du portefeuille affaires directes Primes brutes échues**



**Assurance dommages naturels**



**Primes et portefeuilles**

Nous avons pu augmenter globalement nos recettes de primes de 3,1% en l’an 2000. Cette augmentation est nettement supérieure à la croissance du marché, estimée à 1%.

Notre portefeuille d’assurances a connu une nouvelle fois une évolution positive, spécialement dans les affaires grand public.

Les primes des assurances choses et techniques représentent le même volume que l’année précédente. Nous avons pu maintenir nos tarifs au même niveau pour les assurances ménage. Pour les assurances d’entreprises par contre, nous avons dû une nouvelle fois baisser nos prix. Durant les 5 dernières années, le niveau tarifaire a baissé d’à peu près 20% dans ce segment du marché, sur les 15 dernières années la baisse atteint même 50% – malgré les extensions de couverture accordées à nos assurés. Lorsque les conditions deviennent manifestement insuffisantes, nous devons envisager de nous départir du contrat.

Notre portefeuille d’assurances véhicules à moteur enregistre une progression réjouissante de 8%, ce qui correspond à un accroissement des primes de 6%. La Mobilière a pu ainsi une nouvelle fois consolider sa position sur ce marché. Depuis la dérégulation en 1996, nous avons pu augmenter notre portefeuille d’assurances responsabilité civile de 46% et nos primes de 13%.

**Sinistres**

La charge des sinistres pour compte propre est élevée. Pour l’ensemble des assurances, nous enregistrons une diminution de 59 millions de francs ou 5,2% par rapport à 1999; elle reste toutefois nettement supérieure (plus de 10%) à la moyenne des années précédentes.

Dans les assurances choses et techniques, la charge des sinistres a également diminué par rapport à l’année précédente. Dans l’assurance dommages naturels, les dépenses pour la couverture des sinistres se répartissent comme suit: crués et inondations

70%, grêle 17%, tempêtes 8%. En assurance incendie, 30% des dédommagements versés concernaient des sinistres (4 cas sur 100) dont la cause n’a pas pu être élucidée.

La hausse des frais de guérison, un nombre plus important de gros sinistres (plus de 100 000 francs) et la fréquence plus élevée des accidents dans lesquels nos assurés étaient impliqués, ont provoqué en 2000 un alourdissement de la charge dans la branche véhicules à moteur. 50% des sinistres payés par l’assurance casco complète concernaient des collisions, 16% des suites d’intempéries (grêle). Dans l’assurance casco partielle, les dégâts causés par les éléments naturels représentent à peu près 50% des dépenses.

**Affaires indirectes**

En matière de réassurance, la Mobilière applique le principe de la réciprocité, autrement dit nos propres souscriptions doivent compenser une partie au moins des montants que nous cédon à nos réassureurs. Du fait de la réduction de ces cessions, le volume des primes nettes acquises a diminué de 65,1 à 60,7 millions de francs. Les intempéries qui ont sévi en Europe ont entraîné une charge de sinistres élevée. Le résultat n’est pas satisfaisant.

**Protection juridique**

Protekta Assurance de protection juridique SA a pu augmenter ses recettes de primes d’un bon 8%. Des investissements vigoureux ont été effectués en 1999 et 2000 dans le renouvellement des produits, des capacités et des structures, et pour développer le service. Cette politique commence de porter ses fruits, comme le montre l’évolution du portefeuille en 2000. Le résultat technique s’est amélioré par rapport à l’année précédente.

**Innovations, sécurité**

Notre métier de base est de réparer le préjudice causé par un sinistre – la représentation que nous nous faisons de notre rôle de prestataire de services dans le domaine de la sécurité va toutefois plus loin. En premier lieu, nous voulons aider nos clients à se protéger du sinistre en leur proposant



- des méthodes modernes d'analyse des risques et de prévention
- les services d'ingénieurs-conseils (Protekta Conseils-Risques SA)
- des consultations juridiques
- des équipements de sécurité combinés avec des prestations de services (offre MobiCasa Plus).

Notre Call-Service-Center Mobi24 a reçu l'année dernière plus de 125 000 appels, dont environ 100 000 de clients de la Mobilière. Le nombre des interventions a augmenté de 42%; la demande d'assistance est forte pendant les périodes d'intempéries. Pour le nouveau produit MobiCasa Plus, Mobi24 fournit elle-même un large éventail de prestations. La centrale enregistre l'alarme, examine la situation et, si nécessaire, organise l'intervention sur les lieux.

#### Frais, investissements

En 2000, nous avons renforcé nos capacités pour le conseil en matière d'assurance vie et de prévoyance. Nous avons mis en outre l'accent sur le développement des connaissances de nos collaborateurs dans le domaine de la gestion des projets et des processus. De plus, nous avons investi dans le renouvellement de nos infrastructures (plate-forme IT, réseau, systèmes d'exploitation, e-business) et dans le développement de systèmes de prévention.

#### Réseau de distribution – en Suisse et à l'étranger

La Mobilière dispose d'une centaine d'agences générales dans le pays, qui sont organisées en centres de services. Les conseillers en assurances des agences bénéficient d'une solide formation et peuvent ainsi assurer à la clientèle un service personnalisé de premier ordre. Pour la prévoyance, les assurances vie et les assurances des commerces/PME, les agences ont leurs propres spécialistes qui soutiennent les conseillers. 90% des sinistres sont liquidés directement sur place par des professionnels expérimentés. En outre, le Call Center Mobi24 garantit une assistance jour et nuit dans les cas urgents.

La Mobilière procure aussi les couvertures d'assurance nécessaires à ses clients qui ont des activités ou des biens à l'étranger par l'entremise de partenaires locaux compétents. Ces affaires n'apparaissent pas séparément dans les comptes, étant donné qu'elles sont traitées essentiellement par nos partenaires de l'alliance Eureko.

#### Versements du fonds d'excédents

Grâce à l'ancrage coopératif du groupe, la Mobilière peut ristourner une part des excédents réalisés à ses clients. En 2000, les entreprises clientes ont bénéficié de cette prestation spéciale. Environ 50 millions de francs leur ont été versés. Pour le 175<sup>e</sup> anniversaire de la société, nous accordons une réduction de 10% sur la prime annuelle à tous les titulaires d'une police ménage MobiCasa et/ou d'une police véhicule à moteur MobiCar. La Mobilière ristournera plus de 100 millions de francs à ses clients sous cette forme en 2001.

#### Opérations financières

Comme on s'y attendait, le résultat financier n'a pas atteint le niveau exceptionnellement élevé de l'année précédente. Des moins-values comptables résultant de l'évolution des marchés d'actions étrangers et la faiblesse de l'Euro ont nécessité des amortissements. Par contre, nous avons pu tirer parti de l'évolution réjouissante du marché suisse des actions, de sorte que le produit des placements est conforme au budget.

#### Personnel

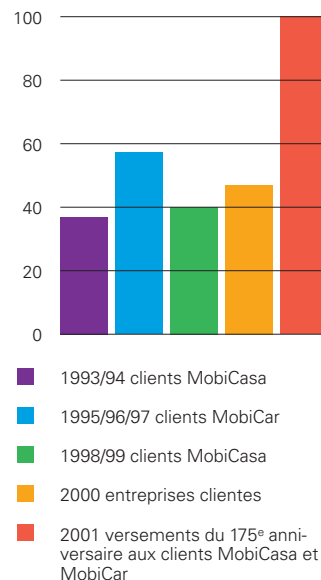
A fin décembre 2000, la Mobilière (y compris Protekta, Mobi24 et la direction affaires de courtiers) occupait 3232 personnes à plein temps, dont 317 apprenties et apprentis.

#### Perspectives/projets

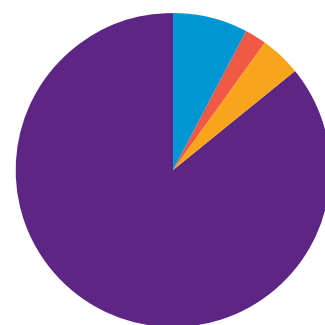
La Mobilière veut rester un des principaux acteurs sur le marché et influencer sur les rapides mutations en cours. Nous veillons pour cela à nous doter des moyens techniques et humains nécessaires, nous améliorons constamment nos produits et services, nous simplifions nos processus et investissons dans le e-business.

#### Versements du fonds d'excédents

Mio. CHF



#### Assistance fournie aux clients de la Mobilière



- Assistance technique/dépannage Suisse
- Assistance technique/dépannage monde entier
- Assistance aux personnes, etc. Suisse
- Assistance aux personnes, etc. monde entier



**Ils incarnent ce que l'on appelle dans**

**l'assurance vie les bons risques.** L'âge n'a pas place dans leurs pensées. Ils sont au tout début de leur vie professionnelle. Bientôt, il s'agira pour eux d'endosser des responsabilités et d'exprimer leurs talents. La concurrence est devenue très rude aussi sur le marché de l'assurance vie. Pour se démarquer, Providentia, l'assureur vie du groupe, offre des produits jeunes et innovants. La compagnie adapte constamment son offre au gré de l'évolution des risques et des besoins de sa clientèle.







## Bref portrait

Providentia a été fondée en 1946. Elle a été la première à proposer des assurances vie-risque. Ces produits ont connu un succès toujours plus grand: aujourd'hui, ils représentent environ 60% du montant total des sommes assurées en cas de décès dans toute la Suisse – et Providentia reste un des principaux offrants dans ce domaine.

En outre, Providentia a joué un rôle de premier plan dans la mise au point du système combinant la caisse d'épargne de l'entreprise et la réassurance des risques décès et incapacité de gain pour les institutions de prévoyance en faveur du personnel. Providentia a traditionnellement une position forte en Suisse dans l'assurance collective.

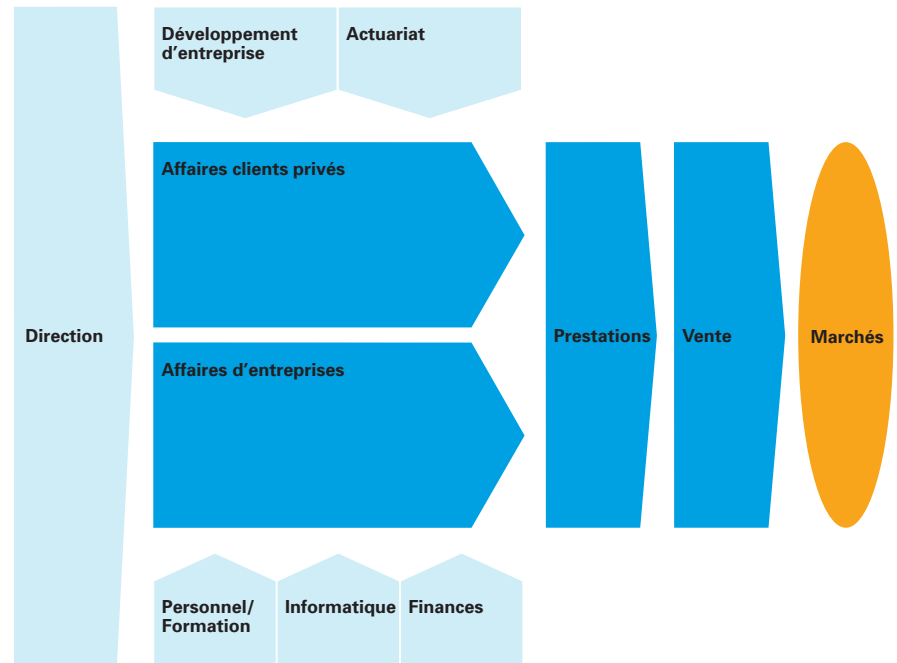
Son professionnalisme et sa grande expérience ont permis à l'entreprise de nouer des accords de partenariat solides avec des fondations collectives, des banques, des caisses de pensions et des associations. Providentia offre aux PME de toutes tailles la possibilité de faire gérer leur prévoyance obligatoire et surobligatoire par ses propres fondations collectives, ce qui constitue une alternative intéressante. Grâce à la riche palette de services de sa filiale Union Treuhand AG, Providentia peut satisfaire de manière optimale les besoins spécifiques des caisses de pension. Au début des années nonante, Providentia a en outre introduit avec succès des produits de bancassurance dans le domaine de la prévoyance privée (3<sup>e</sup> pilier) avec la collaboration de banques cantonales et régionales. A fin 2000, Providentia a pu conclure un nouvel accord de partenariat important avec l'UBS pour les affaires avec la clientèle privée.

Providentia est depuis 1997 le partenaire exclusif de la Mobilière pour les assurances vie. Elle a développé depuis lors, sous le nom de MobiLife, une gamme de produits souples et avantageux pour les particuliers et les PME essentiellement. Ces produits sont distribués par les agences de la Mobilière.



**Providentia**  
Assurances vie

**Structure**



**Providentia**

**Président de la direction générale**

Daniel Greber, math. dipl. EPF, membre du directoire

**Membres de la direction générale**

Gottfried Rey, dr en math.	Adjoint du président
Jean-Michel Hainard, lic. en sc. nat.	Développement entreprise et actuaire en chef
Erich Kaser	Affaires d'entreprises
Claude Kuhne	Ressources humaines et formation
Martin Meyer, lic. en droit (à partir du 1.7. 2001)	Distribution
Robert Müller	Affaires d'entreprises
Rudolf Noser	Affaires clients privés
	Finances et prestations de services

**Membres de la direction générale**

Jean Boppe  
René Dettwiler  
Nicole Flach, dr en sc. nat.  
Heinz Geiser  
Alfredo Goldhorn  
Robert Hochstrasser, lic. en droit  
Stefan Koch, lic. en éc. publ.  
Bernhard Maeder  
Jean-Gabriel Reichlin, math. dipl.  
Christian Schnell  
Bernard Sinz  
Urs Suter  
Heinrich Türlér, dr en sc. nat.  
Hans Voser  
Andreas Wortmann, ing. dipl. ETS

**Providentia**

	2000 Mio CHF	1999 Mio CHF	Variation en %
Primes annuelles (primes périodiques)	351,8	336,0	+ 4,7
Primes uniques (versements uniques)	378,0	373,0	+ 1,3
Primes brutes échues	729,8	709,0	+ 2,9
Primes acquises pour compte propre	716,6	686,6	+ 4,4
Prestations d'assurance versées	363,9	252,3	+ 44,2
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance	56,5	68,1	- 17,0
Taux de frais brut	12,5%	11,5%	
Provisions techniques pour compte propre	4 916,9	4 570,3	+ 7,6
- dont réserve mathématique	2 241,5	2 063,7	+ 8,6
- dont provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	1 782,2	1 668,4	+ 6,8
- dont provisions pour participation future aux excédents	90,0	100,0	-10,0
Placements de capitaux	4 911,7	4 588,0	+ 7,1
- dont placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	1 548,2	1 282,5	+ 20,7



**Marché et environnement**

La dérégulation du marché de l'assurance vie en Suisse accentue la pression sur les acteurs de ce marché. De ce fait, le positionnement de la société prend toujours plus d'importance. En tant qu'assureur de qualité, Providentia veut devenir un des principaux offrants du marché suisse. Toute son action est orientée vers la valeur ajoutée, par rapport à la concurrence, qu'elle veut offrir à ses clients.

**Réalisation de la stratégie**

- Les principaux atouts de Providentia:
- elle pratique un marketing différencié en fonction de groupes ciblés (système du preferred-risk) et développe elle-même des produits et des services innovants
  - elle cherche et développe la collaboration avec différents canaux de distribution, par le biais de partenariats solides et durables
  - de par sa taille elle est en mesure de mettre rapidement sur le marché des produits nouveaux, adaptés à l'évolution du comportement de la clientèle
  - grâce à sa flexibilité, elle peut répondre en peu de temps aux besoins de ses partenaires

Le nouveau partenariat conclu en 2000 avec l'UBS pour les affaires des clients privés revêt une grande importance. Elle prouve une fois encore notre compétence en tant que partenaire des banques et souligne notre position de pointe dans ce secteur. Providentia oriente sa stratégie vers des groupes ciblés. L'offre est parfaitement ajustée aux besoins de segments de clientèle et de groupes d'âge spécifiques. Un exemple, l'assurance incapacité de gain en prévoyance privée (ProviIncome Preferred): pour la première fois, la tarification prend en compte l'activité professionnelle, en plus des facteurs de risque liés à la santé. De nouveaux produits de placement, avec couverture des risques, complètent la palette traditionnelle de l'offre et répondent aux exigences croissantes des clients individuels. Avec ProviInvest Plus, nous avons mis sur le marché, pendant une période limitée, un produit à taux technique plus élevé et rendement attractif de 3,7% destiné aux personnes

de 50 à 65 ans. Ce fut un succès. La mise à disposition de centres de conseil financier constitue un fondement de la stratégie de la société. Providentia veut ainsi mettre à disposition de la clientèle aisée du groupe Mobilière sa vaste compétence en assurance vie et en gestion financière.

**Primes**

Les primes brutes échues enregistrent une croissance de 2,9%. Les primes annuelles aussi bien que les primes uniques ont globalement progressé. Avec une augmentation de 26% des primes annuelles, les assurances individuelles MobiLife connaissent une évolution réjouissante. Les primes enregistrent une progression de 7% dans le segment affaires d'entreprises. Dans le domaine du 2<sup>e</sup> pilier où la compagnie offre un service complet, elles font même un bond à 42%. En revanche, pour la bancassurance, les primes ont diminué globalement de 11% en raison du recul des primes uniques.

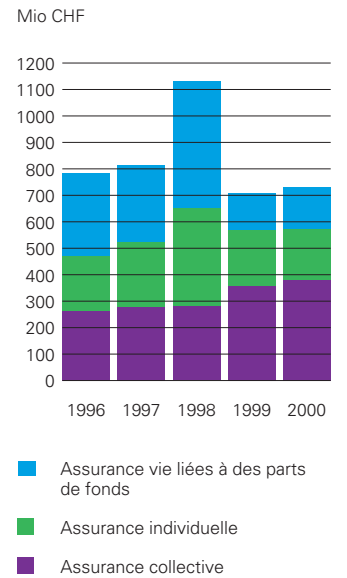
La quote-part des primes annuelles atteint 48% et celle des primes uniques 52%. 26% des primes annuelles proviennent de l'assurance décès et 22% de l'assurance incapacité de gain. Les produits de bancassurance, les polices de libre passage ainsi que les rentes de vieillesse et de veuves représentent la plus grande part des primes uniques.

**Prestations versées aux preneurs d'assurance**

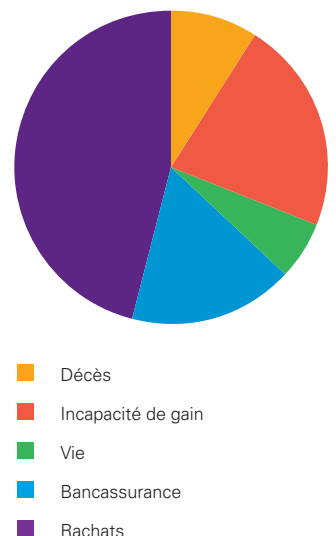
Les prestations d'assurance versées ont atteint au total 363,9 millions de francs à la fin de la période sous revue (252,3 millions de francs l'année précédente). Le doublement des rachats (prestations de libre passage) et la progression des prestations versées aux assurés en vie à l'échéance du contrat (+87,2%) expliquent cette forte augmentation de 44,2%.

Les parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance, qui dépendent de l'évolution du risque, du produit des capitaux et des frais généraux, ont diminué de 17% à 56,5 millions de francs par rapport à l'exercice 1999. Cela est dû principalement à l'évolu-

**Evolution des encaissements de primes**

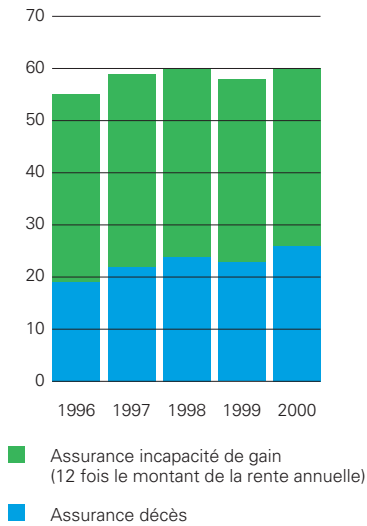


**Prestations d'assurance versées**



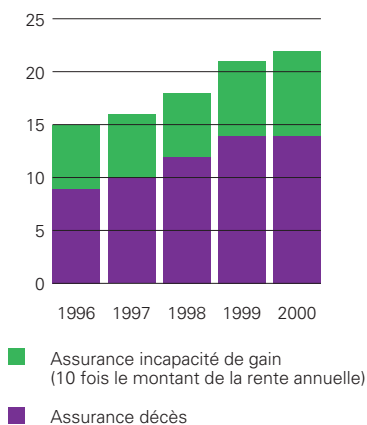
**Evolution des prestations assurées (assurance collective)**

Mrd CHF



**Evolution des prestations assurées (assurance individuelle)**

Mrd CHF



tion défavorable du risque incapacité de gain dans les affaires avec les entreprises.

**Evolution du risque**

L'évolution du risque décès a été une fois encore plus favorable que les bases techniques ne le laissent prévoir. La sinistralité qui avait atteint un niveau exceptionnellement bon l'année précédente a de nouveau augmenté légèrement.

Malgré l'amélioration de la conjoncture, la charge des sinistres a augmenté de 21% dans l'assurance incapacité de gain. L'augmentation est de 16% dans l'assurance collective alors qu'elle atteint 51% dans l'assurance individuelle. Le taux de sinistres a de ce fait progressé dans des proportions surprenantes, passant de 79% l'année précédente à 90% à la fin de l'exercice sous revue.

**Evolution des portefeuilles**

Dans les affaires individuelles, le portefeuille de l'assurance décès s'est accru de 2,5% à 14,2 milliards de francs et celui de l'assurance incapacité de gain de 11,4% à 8,1 milliards de francs. Compte tenu du recul des affaires à prime unique, cette évolution est réjouissante.

Bien que la production nouvelle en assurance décès et incapacité de gain enregistre un recul par rapport à l'année précédente, les portefeuilles ont augmenté dans les assurances collectives grâce à la fidélité de la clientèle. Le portefeuille s'est accru de 11,0% en assurance décès et de 13,4% en assurance incapacité de gain. 1284 nouveaux contrats collectifs ont pu être conclus durant l'exercice (1705 l'année précédente) pour la prévoyance en faveur du personnel et des cadres. Le nombre total des contrats s'élève à 17 970.

**Assurance collective**

Le nombre de cas d'incapacité de gain donnant lieu à des prestations ne cesse d'augmenter depuis des années. Face à une telle situation, l'Office fédéral des assurances privées a recommandé aux assureurs vie de revoir la structure de leur tarif. Providentia a

suivi cette recommandation. Pour l'assurance incapacité de gain, la tarification par branche d'activité n'est pas seulement conforme à notre stratégie mais répond aussi à une exigence du marché. Les entreprises en particulier exigent de plus en plus en effet des primes adaptées au risque encouru. Les primes des six principaux offrants ont été comparées par un institut neutre: Providentia est sortie vainqueur de ce test.

En matière de prévoyance professionnelle, la palette de produits et de services de Providentia permet de satisfaire les besoins des entreprises de toute taille. A part la réassurance des caisses de pension semi-autonomes, qui représentent son «cœur de métier», Providentia offre aux PME, par l'entremise de ses fondations collectives, un service complet pour la gestion des avoirs de vieillesse de leurs assurés, avec des taux d'intérêt attractifs.

**Assurance individuelle**

Dans le domaine de la prévoyance privée, la production nouvelle d'assurances risque (décès et incapacité de gain) a une nouvelle fois augmenté dans l'ensemble du circuit de distribution. Les produits MobilLife distribués par l'organisation externe de la Mobilière ont contribué dans une mesure significative à l'augmentation. Dans le domaine de la bancassurance, les assurances vie liées à un fonds de placement, distribuées par les spécialistes de la Mobilière, connaissent un succès réjouissant.

**Innovations**

Conformément à sa stratégie, Providentia a lancé de nouveaux produits de prévoyance, pour les clients privés et pour les entreprises. Nous avons introduit notamment une toute nouvelle assurance de rente de vieillesse (ProviAge Preferred) pour les clients privés, qui tient compte de l'état de santé de l'assuré au moment de la conclusion du contrat. Les personnes atteintes d'une grave maladie et qui ont de ce fait statistiquement une espérance de vie réduite, bénéficient d'une rente viagère plus élevée dès la conclusion du contrat. La rente de vieillesse différée

(ProviAge Flexi) est une formule appropriée pour les personnes qui envisagent une retraite anticipée. Comme autres innovations, il convient de signaler l'assurance incapacité de gain ProviIncome Preferred et l'assurance vie ProviInvest Plus qui suscitent un vif intérêt sur le marché. Les nouveaux produits ProviRe Preferred et ProviRe Experience rencontrent également un bon écho auprès des entreprises de distribution et de services.

### Frais généraux

L'introduction des nouveaux produits, le renforcement des unités MobiLife et bancassurance ainsi que la création de nouvelles unités de service ont entraîné une hausse des frais généraux.

### Distribution

Grâce à sa stratégie de distribution multicanaux, Providentia peut elle-même ou par l'entremise de partenaires compétents, garantir un conseil et un suivi personnalisés et professionnels à l'ensemble de la clientèle. Les quelque 100 agences générales de la Mobilière proposent sous le nom de MobiLife une palette de produits variés et intéressants à la clientèle privée et aux petites entreprises (10 personnes au plus). Les propres agences générales de Providentia s'occupent essentiellement de la prévoyance professionnelle; elles offrent aux entreprises un ensemble complet de prestations dans le domaine du 2e pilier. Les assurances vie liées à un fonds ont toujours la faveur des clients intéressés par le rendement. La distribution de ces produits est effectuée par les banques cantonales et régionales. Les courtiers indépendants ont aujourd'hui une position importante sur le marché et sont très exigeants quant à la qualité des produits et services des partenaires avec qui ils travaillent. Pour répondre à ces exigences, Providentia a renforcé l'effectif de son service courtiers à Zurich et créé un service courtiers à Nyon. Elle dispose en outre de ses propres centres de conseil financier à Berne et Zurich, avec des équipes spécialisées dans la gestion de la prévoyance et du patrimoine privés.

### Opérations financières

Les produits des placements ont augmenté par rapport à l'année précédente, mais les amortissements comptables élevés auxquels nous avons dû procéder, en raison principalement de la faiblesse de l'Euro et de l'évolution sur les marchés des actions étrangers, ont eu un impact négatif sur le résultat financier. Nous avons profité par contre des bonnes dispositions affichées par la bourse suisse.

### Personnel

A la fin de la période sous revue, Providentia employait 434 personnes à plein temps au service interne et externe, dont 10 apprentis.

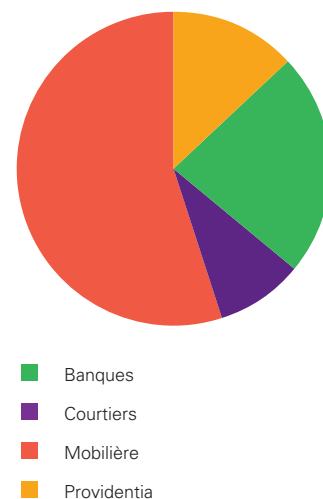
### Perspectives/projets

Vu le succès obtenu en 2000, Providentia continuera de déployer sa stratégie du Preferred Risk de manière systématique. Nous voulons améliorer encore la qualité du service fourni par nos unités et par notre filiale Union Treuhand SA, afin de pouvoir répondre le plus parfaitement possible aux attentes de nos clients et réaliser ainsi nos objectifs.

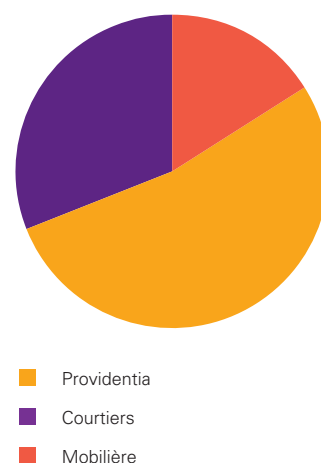
Le renforcement des relations avec les partenaires de notre réseau de distribution constitue un de nos principaux objectifs. Il s'agira également de mieux exploiter le potentiel de cross selling existant au sein du Groupe Mobilière. Par ailleurs, Providentia mise sur le nouveau partenariat important dans lequel elle est engagée avec l'UBS pour affirmer son rôle de leader du marché de la bancassurance. Avec les prestations de services que nous offrons aux courtiers, nous tablons aussi sur un afflux plus important d'affaires nouvelles par ce canal.

Les nouvelles conditions créées devraient entraîner une hausse significative des primes.

Nouvelles assurances individuelles souscrites par canal de distribution



Primes brutes échues assurances collectives par canal de distribution





**Entrer dans le monde de l'asset management, pouvoir traiter en ligne avec les places boursières, les banques et brokers**, est le rêve de beaucoup de jeunes. Le job n'est toutefois pas fait pour les esprits rêveurs. Etant donné le tassement des primes, nous devons rentabiliser au mieux les capitaux générés par les activités d'assurance. Le groupe s'appuie pour cela sur des professionnels de haut niveau. Grâce à une valorisation optimale des actifs, la Mobilière reste ainsi un partenaire solide et crédible pour ses clients.







### Bref portrait

La division Asset Management, société anonyme juridiquement indépendante, a été fondée à fin 1999 dans le cadre de la réorganisation du Groupe Mobilière. C'est une filiale à 100% de la Mobilière Suisse Holding SA. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la division gère les placements et immeubles de toutes les sociétés du groupe et de leurs institutions de prévoyance. Les conditions nécessaires à cet effet ont été créées durant l'année de transition 2000.

La division Asset Management gère un patrimoine d'une dizaine de milliards de francs, investi dans des catégories de placements classiques. La politique de placement du groupe définit des règles prudentielles strictes, qui doivent être rigoureusement appliquées. Les stratégies de placement sont adaptées aux spécificités de chaque branche et tiennent compte de la situation de risque globale. Ces stratégies obéissent aux règles d'un Asset/Liability-Management moderne.

Les résultats de la gestion d'actifs ont aujourd'hui une forte incidence sur le succès économique du groupe entier. Deux autres centres, un à Nyon et l'autre à Zurich, sont responsables de fournir des services de la qualité requise dans le secteur immobilier et pour les opérations de crédit. Au siège, à Berne, les responsables assurent en plus la logistique pour tous les immeubles de la direction de la Mobilière.



**Asset Management**

Roland Frey

Beat Kunz

Urs Wirth

Daniel Luder, lic. en sc. éc.

Président,  
membre du directoire

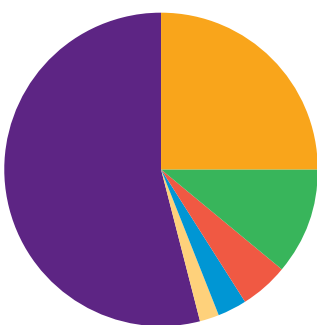
Placements

Immeubles

Risk Management et controlling

**Gestion centralisée  
de l'ensemble des actifs  
du groupe**

Actifs par catégorie



- Obligations
- Aktions
- Immeubles
- Hypothèques
- Prêts
- Liquidité

**Nouvelle division du groupe**

En 2000, la division Asset Management a adapté ses structures et processus à la nouvelle organisation du groupe et élaboré une vision précisant comment elle conçoit et entend exercer son nouveau rôle de société indépendante. Les processus de gestion et de placement ont été reconfigurés. Les processus support ont été renforcés et améliorés. La mesure de la performance s'effectue aujourd'hui d'une manière beaucoup plus transparente, ce qui améliore aussi la qualité et la clarté du reporting. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la division Asset Management est en mesure d'exercer les tâches qui lui sont dévolues dans toute leur étendue.

**Politique de placement**

La politique de placement du groupe, base importante de la gestion des actifs, définit les principes généraux en matière de placement ainsi que les conditions de l'emploi des instruments financiers dérivés. La gestion des placements est orientée sur le long terme et vise notamment à assurer une répartition adéquate entre les actions, les obligations, les hypothèques et les immeubles. Les instruments de placement non traditionnels ont un rôle secondaire. Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans des limites clairement définies afin d'atténuer le risque de portefeuille ou d'améliorer la rentabilité.

**Marché et stratégie de placement**

La stratégie de placement est redéfinie chaque année. Elle fait l'objet trimestriellement de réglages plus fins par l'ajustement de positions tactiques. Les corrections correspondantes sont effectuées sur la base des résultats d'analyses macroéconomiques.

Conformément à la stratégie mise en œuvre précédemment, l'Asset Management a opéré divers investissements internationaux en actions durant l'année sous revue dans l'optique d'une diversification optimale de cette catégorie de placements. Le fléchissement de l'activité économique aux Etats-Unis, principal moteur de la croissance, et les fortes corrections intervenues sur les valeurs de la technologie, ont pénalisé les marchés internationaux des actions. Dans le secteur obligataire, qui a profité d'une détente sur les taux d'intérêts, nous avons accordé une attention plus grande aux risques en monnaies étrangères; certaines positions en devises étrangères ont été couvertes à l'aide d'opérations à terme sur devises. L'immobilier présente à nouveau un certain intérêt; de ce fait, nous avons pu procéder à quelques corrections dans notre portefeuille, acquérir de nouveaux objets et bâtir quelques immeubles pour les besoins de l'exploitation.



### Risk Management

L'Asset Management est subdivisé en deux unités indépendantes: le portfoliomanagement et le risk management. Cette séparation des activités garantit un haut niveau de sécurité. Les spécialistes de la division sont au fait des dernières connaissances de l'analyse financière et de la gestion active de portefeuilles et disposent d'outils performants pour la mesure des risques. Les risques liés aux produits dérivés sont contrôlés et évalués en permanence. Les responsables du risk management rédigent en outre périodiquement un rapport sur l'état et les résultats de leurs travaux de gestion à l'intention des conseils d'administration et de fondation. La qualité de la gestion financière est mesurée d'après des standards internationaux.

### Structure de la clientèle, actifs sous gestion

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, nous exerçons nos tâches pour neuf clients: quatre sociétés opérant sur le marché et cinq institutions de prévoyance en faveur du personnel. Nous gérons un patrimoine global de 9,7 milliards de francs, réparti entre diverses catégories de placement classiques. Comme le montre le graphique, les placements en CHF sont nettement dominants dans le spectre des monnaies. La congruence voulue entre les actifs et les engagements contractés vis-à-vis des assurés est ainsi garantie. L'EURO et le \$ US ont un rôle important du point de vue de la diversification. A partir de la mi-année, nous aurons un client de plus, la fondation collective de Providentia. A part cela, nous nous occupons directement de l'ensemble des locataires – ils sont plusieurs milliers – des immeubles gérés par notre division et de la nombreuse clientèle de notre secteur crédits et hypothèques.

### Personnel

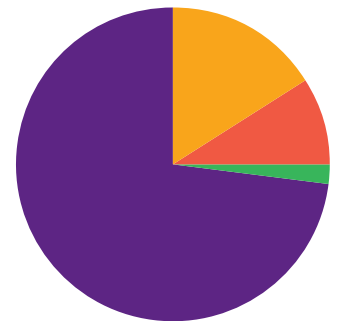
A fin 2000, 77 collaboratrices et collaborateurs (69 à plein temps) d'horizons professionnels divers – portfoliomanager, analystes financiers, traders, spécialistes du crédit, spécialistes de la construction, gérants d'immeubles et autres – étaient au service de la division Asset Management, à Berne, Nyon et Zurich.

### Perspectives/projets

2000 a été une année de transition et de préparation. En 2001, il s'agira de consolider les structures et processus en place et de renforcer notre propre image.

**Près de 10 milliards de francs d'actifs sous gestion**

Actifs par monnaie



- CHF
- Euro
- US \$
- autres

**La Mobilière****Siège**

Mobilière Suisse Société  
d'assurances  
Direction  
Bundesgasse 35  
case postale 8726  
3001 Berne  
téléphone 031/389 61 11  
téléfax 031/389 68 52

**Agences générales****Argovie**

*Aarau*  
Daniel Probst

*Baden*  
Marc Périllard

*Lenzburg*  
Markus Fisler

*Muri*  
Martin Egli

*Reinach*  
Andreas Huber

*Rheinfelden*  
Werner Schneider

*Zofingue*  
Beat Herzog

**Appenzell Rh. Ext.**

*Herisau*  
Ueli Fischer

*Trogen*  
Adrian Künzli

**Appenzell Rh. Int.**

*Appenzell*  
Hans Fritsche

**Bâle-Campagne**

*Aesch*  
Roland Hohl

*Liestal*  
Alfred Guggenbühl

**Bâle-Ville**

*Bâle*  
Hans-Ulrich Flückiger

**Berne**

*Anet*  
Bernhard Hubacher

*Belp*  
Christoph Schmutz

*Ostermundigen (Berne-Est)*  
Beat Klossner

*Berne (Berne-Ouest)*  
Heinz Etter

*Berne (Berne-Ville)*  
Bruno M. Aellig

*Berthoud*  
Reto Pedrett

*Bienne*  
Daniel Tschannen

*Fraubrunnen*  
Urs Sonderegger

*Frutigen*  
Peter von Känel

*Herzogenbuchsee*  
Maxime Borgeaud

*Huttwil*  
Markus Leuenberger

*Interlaken  
(Interlaken-Oberhasli)*  
André Mischler

*Langenthal*  
Bernhard Meyer

*Laupen*  
Max Baumgartner

*Lyss*  
Ulrich Hadorn

*Moutier*  
Eric Veya

*Spiez*  
Ernst Sigrist

*St-Imier*  
Eric Veya

*Thoune*  
Herbert Sonderegger

*Worb (Emmental)*  
Ulrich Brechbühl

*Zweisimmen  
(Pays de Saanen-Haut-  
Simmental)*  
Thomas Trachsler

**Fribourg**

*Bulle*  
Gérard Ecoffey

*Estavayer-le-Lac  
(de la Broye)*  
Dominique Torche

*Fribourg*  
Robert Dupont

*Guin*  
Aldo Del Monico

*Morat*  
Paul Scherzinger

**Genève**

*Genève*  
René Magnin

**Glaris**

*Glaris*  
Franz Alberti

**Grisons**

*Coire*  
Valentin C. Spescha

*St-Moritz*  
Pius Deflorin

**Jura**

*Delémont*  
Denis Hostettler

*Porrentruy*  
Marianne Chapuis

**Lucerne**

*Hochdorf*  
Christoph Blum, lic. en droit

*Lucerne*  
Dominic Frosio

*Sursee*  
Herbert Heini

*Willisau*  
Pius Meyer-Engeler

**Neuchâtel**

*La-Chaux-de-Fonds*  
Marc Monnat

*Fleurier*  
Daniel Hugli

*Le Locle*  
Daniel Hugli

*Neuchâtel*  
Pierre-André Praz

**Nidwald Obwald**

*Sarnen*  
Alfred Tschanz

**Schaffhouse**

*Schaffhouse*  
Gerhard Schwyn

**Schwytz**

*Lachen*  
Roland Egli, lic. en éc.

*Schwytz*  
Stephan Annen-Holdener,  
lic. en droit

**Soleure**

*Balsthal*  
Marc Bloch, lic. en droit

*Olten*  
Fabian Aebi-Marbach

*Soleure*  
Klaus Bamert, lic. en éc.

**St-Gall**

*Altstätten*  
Werner Engler

*Buchs*  
Rainer Kostezer

*Flawil*  
Ruedi Germann

*Rapperswil*  
Rolf Landis, lic. en éc.

*Rheineck*  
Jakob Engler

*Rorschach*  
Hanspeter Scholl

*Sargans*  
Martin Zünd

*St-Gall*  
Gian Bazzi

*Wil*  
Thomas Broger

**Thurgovie**

*Arbon*  
Bruno Erismann

*Bischofszell*  
Edwin Hugelshofer

*Frauenfeld*  
Eugen Haag, dr en. éc.

*Kreuzlingen*  
Roland Haselbach

*Sirnach*  
Ernst Nüesch

*Weinfelden*  
Fredy Lüthy

### **Tessin**

*Bellinzona*  
Franco R. Ferrari

*Lugano*  
Marco Ferrari

### **Uri**

*Altdorf*  
Richard Zraggen

### **Valais**

*Brigue*  
Herbert Dirren

*Martigny*  
Maurice Deslarzes

*Monthey*  
Pierrot Udry

*Sion*  
Pascal Rey

### **Vaud**

*Lausanne*  
Pierre-Alain Wyer  
(à partir du 1. 7. 2001)

*Nyon*  
Etienne Desarzens

*Vevey*  
Yves Rupp

*Yverdon-les-Bains*  
Carlo Fracheboud

### **Zoug**

*Zoug*  
Klaus Willimann

### **Zurich**

*Affoltern a. A.*  
Robert Marty

*Bülach*  
Virgil Schmid

*Dielsdorf*  
Peter Tobler

*Dietikon (Limmattal)*  
Urs Misteli

*Horgen*  
Peter Trümpler

*Meilen*  
Dario Landis, lic. en éc.

*Pfäffikon*  
Ueli Müller

*Uster*  
Jean-Jacques Gueissaz

*Wetzikon*  
Urs J. Fischer

*Winterthour*  
Erwin Kurmann

*Zurich*  
Arthur H. Bär

### **Principauté du Liechtenstein**

*Vaduz*  
Erich Vorburger

### **Filiale**

Mobilière Suisse  
Société d'assurances  
Direction  
affaires de courtiers  
Genferstrasse 11  
8027 Zurich  
téléphone 01/286 11 11  
téléfax 01/201 41 34

### **Bureau pour la Suisse romande**

Mobilière Suisse Société  
d'assurances  
Direction affaires de courtiers  
Rue de la Cité 1  
Case postale 3451  
1211 Genève 3  
téléphone 022/317 73 50  
téléfax 022/317 73 59

### **Providentia**

#### **Direction**

Providentia  
Société Suisse  
d'Assurances sur la Vie  
Chemin de la Redoute 54  
1260 Nyon 1  
téléphone 022/363 94 94  
téléfax 022/361 78 28

#### **Filiales**

Proviservice  
Chemin de la Redoute 54  
1260 Nyon 1  
téléphone 022/363 96 40  
téléfax 022/363 96 64

Union Treuhand SA  
Zeltweg 44  
8032 Zurich  
téléphone 01/254 37 00  
téléfax 01/254 37 01

#### **Agences générales de Providentia**

**Argovie**  
Hans Gloor

**Bâle**  
Jürg Kündig

**Berne**  
Thomas Kulli

**Coire**  
Luzi Gees

**Genève**  
vacant

**Lausanne**  
Arpad Soos

**Lugano**  
Régis Dubied

**Lucerne**  
Peter Egli

**Neuchâtel**  
Jean-Marc Jaquet

**Soleure**  
Kurt Küng

### **St-Gall**

Ernst Bélat  
(jusqu'au 31. 3. 2001)  
Kurt Oesch  
(à partir du 1. 4. 2001)

### **Zurich**

Willy Müller  
Gino Reposo

### **Protekta**

#### **Direction**

Protekta  
Assurance de protection  
juridique SA  
Seftigenstrasse 7  
Case postale  
3001 Berne  
téléphone 031/370 82 00  
téléfax 031/372 03 78

#### **Agences de Protekta**

Protekta  
Agence de Zurich  
Genferstrasse 11  
Case postale  
8027 Zurich

Protekta  
Agence de Lausanne  
Avenue du Théâtre 7  
Case postale 3613  
1002 Lausanne

Protekta  
Agence de St-Gall  
St. Leonhardstrasse 32  
9001 St-Gall

## Les partenaires Eureko

**EUREKO**

Eureko N.V.  
 Entrada 501  
 NL-1096 EH Amsterdam  
 téléphone +31 20 6607654  
 télécopieur +31 20 6607655

**EURAPCo**

EurAPCo  
 European Alliance Partners  
 Company B.V.  
 Genferstrasse 11  
 CH-8027 Zürich  
 téléphone +41 1 287 95 00  
 télécopieur +41 1 287 95 01

**Achmea** 

Achmea  
 Handelsweg 2  
 NL-3707 NH Zeist  
 téléphone +31 30 6937000  
 télécopieur +31 30 6937225

 **Banco Comercial Português**

BCP/Atlântico Group  
 Rua Augusta 62 - 4º  
 P-1100 Lissabon  
 téléphone +351 21 3211000/706  
 télécopieur +351 21 3211759

**FRIENDS PROVIDENT**

Friends Provident  
 Pixham End  
 GB-Dorking  
 Surrey RH4 1QA  
 téléphone +44 8706 083678  
 télécopieur +44 1306 740150

 **Länsförsäkringar**

Länsförsäkringar  
 Hemväringatan 9  
 Solna  
 S-17381 Stockholm  
 téléphone +46 8 588 400 00  
 télécopieur +46 8 562 833 99



Maaf Assurances  
 Chauray  
 F-79036 Niort Cedex 9  
 téléphone +33 5 49 34 35 36  
 télécopieur +33 5 49 34 38 26

**parion**

Parion  
 Kaiser-Wilhelm-Ring 23–25  
 D-50672 Köln  
 téléphone +49 221 30800  
 télécopieur +49 221 308 103/113



Topdanmark  
 Borupvang 4  
 DK-2750 Ballerup  
 téléphone +45 44 683311  
 télécopieur +45 44 651242

**Partenaire en Suisse****s a n i t a s**

Sanitas, Assurance Maladie Suisse  
 Lagerstrasse 107  
 8021 Zurich  
 téléphone +41 1 298 63 00  
 télécopieur +41 1 298 63 98

**Les autres partenaires à l'étranger**

Grazer Wechselseitige  
 Versicherung Aktiengesellschaft  
 Herrengasse 18–20  
 A-8011 Graz  
 téléphone +43 316 8037 0  
 télécopieur +43 316 8037 455

Groupe Azur  
 Assurances Mutuelles de France  
 7, Av. Marcel-Proust  
 F-28932 Chartres Cédex 9  
 téléphone +33 2 3733 8000  
 télécopieur +33 2 3733 8070



